



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Le «Discours préliminaire» de F.-X. Garneau :
description et lectures

par
Julie Potvin

Mémoire de maîtrise soumis à la
Faculté des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention du diplôme de
Maîtrise ès Lettres

Département de langue et de littérature françaises
Université McGill
Montréal, Québec

Mars 1995

© Julie Potvin, 1995



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Voire référence*

Our file *Notre référence*

THE AUTHOR HAS GRANTED AN IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE LICENCE ALLOWING THE NATIONAL LIBRARY OF CANADA TO REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY ANY MEANS AND IN ANY FORM OR FORMAT, MAKING THIS THESIS AVAILABLE TO INTERESTED PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA DE REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER OU VENDRE DES COPIES DE SA THESE DE QUELQUE MANIERE ET SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE CETTE THESE A LA DISPOSITION DES PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER THESIS. NEITHER THE THESIS NOR SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT MAY BE PRINTED OR OTHERWISE REPRODUCED WITHOUT HIS/HER PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE SA THESE. NI LA THESE NI DES EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU AUTREMENT REPRODUITS SANS SON AUTORISATION.

ISBN 0-612-05419-5

Canada

Résumé

Ce mémoire propose une relecture du «Discours préliminaire» qui ouvre l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours de François-Xavier Garneau, texte trop souvent tenu pour l'exposé plutôt didactique des principes de l'historien. Trois lectures sont ici mises à contribution. Il s'agit d'abord de retracer la carrière éditoriale du «Discours» et, par le fait même, de l'Histoire de Garneau. Cela permet notamment de mettre au jour la force d'impact de l'oeuvre à sa parution et, par la suite, l'action des lectures successives sur la forme de l'oeuvre. Nous analyserons ensuite le contenu idéologique du «Discours préliminaire» pour enfin, dans un dernier temps, nous attarder à sa forme même, à la lumière des travaux récents sur l'écriture de l'essai. Ces deux dernières parties du mémoire donnent à lire un texte traversé par le doute et l'inquiétude, qui outrepassé nettement les limites du texte de caractère fonctionnel, et qui constitue la scène privilégiée d'une crise de conscience au Canada français, aux lendemains de l'Acte d'union de 1840.

Abstract

The «Discours préliminaire» opening François-Xavier Garneau's Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours in 1845 has often been held for a rather didactic discourse regarding the historian's methods. This thesis proposes a new reading of the text according to three different perspectives. We will first retrace, through eleven editions, the editorial history of the «Discours» and, by the same means, of Garneau's Histoire. This reconstitution more particularly reveals the impact of the Histoire on the public at its first publication and the successive readings' influence on the work's form. We will then analyse the ideological content of the «Discours préliminaire» and, lastly, taking into account recent studies on the art of the essay, consider its form. These two last efforts at grasping the specificity of the «Discours» reveal a text not of purely functional value, but one full of doubt and uncertainties which provides a vivid illustration of French Canada's crisis following the Union Act of 1840.

Table des matières

Introduction	6
Chapitre I : Avatars éditoriaux et réception de l'oeuvre . .	14
Une oeuvre fondatrice	16
La seconde édition	21
La troisième édition	26
La quatrième et la cinquième éditions	30
Les dernières éditions	35
Une oeuvre à relire	38
Chapitre II : Deux discours	43
Désastre en deux temps	46
Survie et mémoire	55
Les origines lumineuses	57
Vicissitudes de l'histoire	64
Pour une autre définition de la nation	68
Chapitre III : Le «Discours préliminaire» et l'écriture de l'essai	78
Le récit idéal	81
Le on, le nous, le je	87
La disparition des certitudes	89
La pensée en mouvement	92
Conclusion	97
Bibliographie	103
Annexe : Le texte du «Discours préliminaire» (1845)	111

INTRODUCTION

C'est en 1845 que paraît le premier volume de l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours de François-Xavier Garneau, où l'on peut lire, dans son premier état, le «Discours préliminaire». La critique des journaux acclame alors l'oeuvre de l'historien : «Cet ouvrage formera une époque mémorable dans les annales de la littérature canadienne, et va opérer une révolution étonnante dans la disposition des jeunes gens.»¹ Et quelles pages, sinon celles du «Discours préliminaire», pouvaient le mieux opérer cette «révolution» dans les esprits, par la soif de convaincre qui les anime de bout en bout et l'urgence d'agir dont elles témoignent? Ces pages sont tout entières empreintes du tragique né d'une tension constante entre le désir de voir clair dans la situation

¹ [Anonyme], La Minerve, 1er septembre 1845, cité par L.P. Saint-Martin, «Histoire du Canada de F.-X. Garneau et la critique», dans Revue d'histoire de l'Amérique française, VIII,3 (décembre 1954), p. 381.

présente, dans la grisaille des lendemains de l'Acte d'union, et le besoin de ne pas désespérer de l'avenir, et l'on ne s'est pas trompé sur la valeur de ce texte, composante essentielle de l'Histoire de Garneau. Elle reste probablement la part la plus citée de son oeuvre, la plus souvent reproduite en anthologie et donc la plus accessible aujourd'hui, malgré les scrupules de quelques éditeurs.

En dépit de cela, c'est-à-dire malgré son statut d'oeuvre fondatrice non seulement d'une histoire mais d'une littérature, l'Histoire de Garneau, et en particulier le «Discours préliminaire», demeurent peu étudiés dans leur dimension de texte littéraire. Oubli auquel même les nombreuses éditions de l'oeuvre – dont aucune, il faut le souligner, n'est disponible aujourd'hui en librairie² – n'auront pas suffi à parer. Il faut dire qu'on a surtout lu Garneau en historien et qu'il faudra attendre une redéfinition des champs d'investigation des disciplines historique et littéraire pour que des préoccupations littéraires interviennent dans la lecture de l'oeuvre. L'Histoire de Garneau répondait à l'origine à une nécessité, à une urgence, celle de confirmer l'existence d'un peuple

² On trouvera néanmoins le texte du «Discours préliminaire» de la troisième édition (1859) reproduit intégralement dans Gilles Marcotte (dir.), Anthologie de la littérature québécoise, Montréal, Éditions La Presse, 1978, volume II : La patrie littéraire, pp. 101-108, ou dans la plus récente édition : Montréal, L'Hexagone, 1994, tome I, pp. 399-406. Le texte du «Discours préliminaire» de la première édition (1845) est reproduit en annexe à la fin de ce mémoire, p. 111 et suivantes.

et, dans une certaine mesure, d'en assurer l'avenir. On peut peut-être avancer que cette fonction première assignée à l'oeuvre par son auteur, une oeuvre qui a joué son rôle dans l'élaboration d'une conscience nationale, comme l'a récemment mis en lumière Fernand Dumont³, fait encore écran aux considérations plus strictement littéraires, le caractère «fonctionnel» de l'oeuvre historique se faisant encore trop insistant pour que, comme le dit si bien Gérard Genette, le «message» se transforme en «spectacle».

L'étude du «Discours préliminaire», texte fonctionnel par excellence en tant que «paratexte»⁴, se prête néanmoins à plus que de simples considérations génériques sur le discours préfaciel. Trois lectures différentes seront mises ici à contribution. Il s'agira, tout d'abord, de voir à travers les multiples éditions de l'Histoire de Garneau le sort réservé au texte du «Discours», ce sort paradoxal qui en fait le texte de Garneau le plus lu et qui pourtant se solde par l'effacement complet du texte dans la huitième édition de l'oeuvre. Plus que d'établir le texte du «Discours préliminaire», écrit d'une vingtaine de pages,

³ Fernand Dumont, Genèse de la société québécoise, Montréal, Boréal, 1993.

⁴ Le paratexte est, selon Gérard Genette, «ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs et plus généralement au public». Il comprend, outre la préface ou ce qui en tient lieu, la postface, les titres, le nom de l'auteur, les dédicaces, les épigraphes, les intertitres, les notes et tout le reste de l'appareil éditorial. (G. Genette, Seuils, Paris, Seuil, 1987, p. 7.)

véritable «péristyle»⁵ de l'oeuvre, inséré entre une préface et une introduction, il sera question, dans ce premier chapitre, par le biais de l'étude de la carrière éditoriale de l'oeuvre et de sa réception – celle-ci influant grandement sur la première –, de voir comment s'est constitué le mythe de Garneau historien national qui s'est interposé pendant plus d'un siècle entre l'oeuvre et le lecteur, s'ingéniant à épurer l'oeuvre de toute ambiguïté, de l'opacité propre à toute oeuvre, pour en faire un discours univoque, porte-étendard d'un certain nationalisme qui lui est postérieur.

Les dernières pages de l'Histoire de Garneau, qui ne seront publiées qu'en 1852 et qui pouvaient sembler conclure à la résignation et au repli sur soi, ouvraient sans doute la porte à une telle interprétation. L'opposition de ton marquée entre cette «Conclusion» et le «Discours préliminaire» de la première édition nous rendait celui-ci d'autant plus intéressant. Pour cette raison et pour d'autres qui deviendront plus claires à la lecture du premier chapitre, des trois éditions qui gardaient quelque crédibilité à nos yeux – les trois premières publiées du vivant de l'auteur –, nous avons choisi d'étudier le texte de la première édition de 1845, tout en tenant compte, quand

⁵ .Y., «Histoire du Canada», Le Canadien, 12 décembre 1845.

cela devenait pertinent, des modifications apportées par Garneau dans les textes de la deuxième et de la troisième éditions.

Le discours préfaciel, en tant que discours, se déploie sur une scène mentale, propose en quelque sorte un théâtre des idées où il s'agit de persuader le lecteur de l'intérêt du sujet traité et de la valeur de l'interprétation de l'auteur. À côté d'un «je» locuteur, d'un «tu» allocutaire (compris dans un certain usage du «nous») et d'un «il» nommant l'objet du discours – ici, l'histoire – foisonnent d'autres déictiques qui situent l'énoncé *hic et nunc*, dans un espace et un temps communs au préfacier et à son lecteur. Des présupposés et des implicites du discours viennent multiplier ces renvois à des données d'environnement qui suggèrent avec insistance un hors-texte, un même univers de référence pour l'auteur et le lecteur. Le discours préfaciel se fait alors le «réceptacle naturel de l'idéologie»⁶. Le deuxième chapitre de ce mémoire tentera de combler ce non-dit du texte, de reconstituer cette toile de fond en situant d'abord le texte de Garneau dans son contexte historique et en dégagant les différents courants idéologiques qui y circulent, et parfois même s'y font opposition. Ceci permettra déjà, en outre, de remettre en

⁶ Henri Mitterand, «Le discours préfaciel», dans La lecture sociocritique du texte romanesque. Toronto, Samuel Stevens Hakkart and Company, 1975, p. 7.

cause le supposé dogmatisme⁷, le durcissement ou la momification idéologique⁸ propres au discours préfaciel.

Car si le «Discours préliminaire» peut sembler, par le ton, péremptoire, et peut s'apparenter à un discours de type didactique-pédagogique-polémique, il se révèle à une lecture plus approfondie beaucoup moins contraignant qu'on pouvait d'abord le croire. On y retrouve, bien entendu, certains topoï, certains incontournables du discours préfaciel et qui tiennent à son caractère proprement fonctionnel : l'auteur y assume la responsabilité de son texte, il tente d'assurer à celui-ci une lecture, et la bonne; il se propose de retenir le lecteur en valorisant le sujet de son oeuvre, en lui conférant une utilité intellectuelle, morale, sociale ou politique; l'auteur y détermine également son lecteur, choisit son public⁹. Le «Discours préliminaire» comprend bel et bien, en ce sens, la déclaration d'intention propre au discours préfaciel, mais il offre plus encore. Plus que des certitudes, plus que les concrétions du dogme, y apparaissent les hésitations, les doutes et les contradictions de l'essai, c'est-à-dire le caractère

⁷ Cf. Ibid., p. 6.

⁸ Cf. Jean-Marie Gleize, «Manifeste, préfaces. Sur quelques aspects du prescriptif», dans Littérature, Paris, n° 39 «Les manifestes», octobre 1980, p. 12.

⁹ Pour les fonctions du discours préfaciel, voir Genette, «L'instance préfacielle», dans op. cit., pp. 150-181.

plurivoque du texte littéraire. Notre troisième et dernier chapitre se propose précisément de relire le texte du «Discours» à la lumière de ce que nous savons aujourd'hui de l'écriture de l'essai, dans sa dimension plus proprement littéraire.

Le «Discours préliminaire» est devenu, par les lectures qui l'ont consacré, par sa chimie propre, une composante primordiale de l'Histoire de Garneau. Nous avons tenté, non pas d'en faire une lecture complètement isolée du reste de l'oeuvre, certains aspects du «Discours préliminaire» ne prenant tout leur sens que lestés du poids du reste de l'Histoire, mais, du moins, d'en restituer la spécificité et d'en souligner la cohésion propre qui le font apparaître à la fois comme l'un des morceaux les plus achevés de l'Histoire de Garneau et comme la scène privilégiée d'une confrontation entre deux conceptions de la nation, confrontation trop souvent occultée par la suite au profit d'un consensus nécessaire. Si nous avons commencé par nous intéresser à l'édification du monument, cristallisation des lectures successives et qui infléchira pendant longtemps l'interprétation de l'oeuvre dans le sens d'un certain monolithisme, la fin de notre parcours donnera plutôt à voir un texte qui questionne beaucoup plus qu'il n'affirme ou ne décrète, qui, en définitive, n'a rien de la rigidité des pierres.

CHAPITRE I

Avatars éditoriaux et réception critique

«Par son envergure, par la richesse de sa documentation, par son style épique et par la philosophie de l'histoire nationale qui la sous-tend, l'Histoire du Canada de Garneau est sans conteste l'oeuvre la plus importante de la production littéraire du XIX^e siècle canadien-français»¹, écrivent Pierre Savard et Paul Wyczynski en guise d'introduction à leur article sur l'oeuvre principale de Garneau. Pourtant cette oeuvre nous est aujourd'hui à peu près inaccessible, puisque la dernière édition valable, la troisième et dernière parue du vivant de l'auteur, date de 1859. Par la suite, huit autres éditions ont vu le jour, avec plus ou moins de bonheur.

Que cette oeuvre ait eu une importance déterminante et ce, dès sa publication, l'abondance du commentaire à elle

¹ P. Savard et P. Wyczynski dans M. Lemire (dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, Montréal, Fides, 1978, tome I, p. 347.

seule suffirait à le confirmer. Ce que laisse entrevoir l'étude de la réception et de la carrière éditoriale de l'oeuvre – et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, du «Discours préliminaire» –, c'est l'onde de choc initiale répercutée et modulée à travers les lectures successives de l'oeuvre, mais c'est également, en retour, l'oeuvre façonnée, transformée par ces mêmes lectures. Il fallait, avant d'aller plus avant dans l'examen du «Discours préliminaire», retracer ce parcours éditorial pour le moins cahoteux.

Une oeuvre fondatrice

Depuis la publication à Paris, en 1744, de l'Histoire de la Nouvelle-France de Charlevoix qui couvre la période allant de la découverte jusqu'en 1725, il y avait eu au Canada, outre des relations de voyages, quelques ouvrages historiques. Si l'on a pu dire, en effet, que l'histoire commençait avec Garneau, il n'est pas pour autant le premier à avoir compris la nécessité d'écrire une histoire complète du Canada. Le 16 février 1792, la Gazette de Québec² offrait d'imprimer une Histoire du Canada encore à écrire. En 1815 paraissait The History of Canada from its First

² cf. Fernand Dumont, «De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français», dans Chantiers, Montréal, HMH, 1973, p. 108.

Discovery to the Year 1791³ de William Smith, première histoire du Canada écrite en anglais mais manifestement injuste envers le Régime français. Dix ans plus tard, soit en 1825, commence à paraître une Histoire du Canada⁴ de Michel Bibaud, complétée et rééditée en trois tomes (1837, 1844, 1878), ouvrage qui consiste en fait en une compilation de Charlevoix, de Smith, des Journaux de l'Assemblée et de documents divers. De plus, le Dr Jacques Labrie prépare à cette époque une Histoire complète du Canada qui ne sera toutefois jamais publiée, ayant été détruite dans l'incendie de Saint-Benoît, lors de la Rébellion, en 1837.

Néanmoins, si Garneau n'est pas le premier à s'être attaqué à l'histoire du Canada, son oeuvre se singularise, comme le souligne Fernand Dumont, par des différences essentielles marquant la signification même de son projet. Alors que dans la plupart des cas signalés plus hauts les motifs ne dépassent guère le niveau de l'utilitarisme politique ou du moralisme, le projet de Garneau «prend source dans l'angoisse. Nul n'a éprouvé plus profondément que lui, semble-t-il, le sentiment que les années 1840

³ William Smith, The History of Canada from its First Discovery to the Year 1791, Québec, John Neilson, 1815.

⁴ Michel Bibaud, Histoire du Canada, Montréal, Lovell et Gibson, 1831-1844-1878, 3 volumes.

marquaient une sorte de crise totale».⁵ L'Histoire de Garneau se présente en effet comme une réaction à une situation historique précise, comme une réponse au Rapport de Lord Durham et à ce qui devait en découler sur la scène politique. Pour donner une idée de l'ampleur que devait prendre cette crise dans l'esprit des contemporains et de l'événement que constitua la publication de cette Histoire, il n'est que de relire le flamboyant abbé Casgrain :

Il traçait les premières pages de son Histoire au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge à la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien; tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles (...). Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.⁶

Quand Garneau conçut-il l'idée de l'oeuvre à venir, quand mit-il la main à l'ouvrage? Si les commentateurs s'accordent pour déceler dans la situation politique de l'époque les déterminations qui appellent l'oeuvre, ils ne s'entendent guère sur cette dernière question : 1840-1841

⁵ F. Dumont, op. cit., p. 110.

⁶ H.-R. Casgrain, De Gaspé à Garneau, Montréal, Beauchemin, 1912, p. 103-104. (Texte souvent repris par Casgrain et publié pour la première fois sous le titre de «F.X. Garneau» dans Le Foyer Canadien, Québec, 1866, t.4. pp. 181-243.)

selon Gustave Lanctot⁷, 1833-1840 selon Hector Garneau⁸, 1837 selon Fernand Dumont⁹... Toujours est-il qu'à son retour d'Europe en 1833, Garneau s'adonne d'abord à la poésie, publiant des poèmes dans les journaux, poèmes qui seront par la suite réunis pour la plupart dans le Répertoire national. Puis, en 1836, sorte de prologue à l'oeuvre principale, il publie dans Le Canadien des récits historiques évoquant les combats livrés au Canada depuis l'établissement du pays.

Dans une lettre à Lord Elgin qui devait accompagner l'envoi d'un exemplaire de la première édition de son Histoire, Garneau révèle son intention :

J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire.¹⁰

C'est en août 1845 que paraît le premier volume de l'Histoire du Canada. Une bonne part de la critique lui est

⁷ cf. Gustave Lanctot, Garneau historien national, Montréal, Fides, 1946, p. 48.

⁸ cf. Introduction à l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 5^{ème} édition, Paris, Félix Alcan, 1913, t.1, p. xxxiii.

⁹ cf. F. Dumont, op. cit., p. 110.

¹⁰ H.-R. Casgrain, op. cit., pp. 108-109.

favorable et l'on considère d'ores et déjà l'ouvrage de Garneau comme une oeuvre fondatrice. Toutefois, on assiste à une levée de boucliers de la part des ecclésiastiques et des ultramontains. La seule référence à Michelet, dont les Jésuites, publié en juillet 1843 et le Prêtre, en janvier 1845, ont tous deux été mis à l'index, aurait suffi à provoquer l'indignation :

Malgré les qualités purement littéraire qui distinguent l'Histoire du Canada; malgré les vues patriotiques et louables de son estimable auteur, l'esprit qui a dicté cette oeuvre et qui règne d'un bout à l'autre du volume (...) la rend suspecte à tout Canadien religieux et national; car notre salut politique comme notre salut spirituel a sa condition sine qua non dans le catholicisme de Notre Saint Père le Pape; pas d'autre : celui de Michelet et consorts n'ayant que des tendances humanitaires, ou étant un culte mort (...). Oui, certes, nous ne serons véritablement Canadiens que tant que nous resterons véritablement catholiques.¹¹

Ces reproches, les mêmes toujours, seront repris systématiquement par la critique pendant plus d'un siècle : on fustige l'esprit philosophique de l'auteur, on lui reproche de prêcher la liberté de conscience et d'appuyer les autorités civiles contre les autorités religieuses dans les affaires de la colonie. Compte, parmi ces réactions à l'oeuvre, l'opuscule publié par Maximilien Bibaud qui – en plus de reprocher mesquinement à Garneau des imprécisions de

¹¹ «Y», Le Canadien, 12 décembre 1845, cité par L.-P. de Saint-Martin, op. cit., pp. 383-384.

langage – lui fait grief d'avoir «prêché éloquemment contre François de Laval en faveur de la traite de l'eau-de-vie», d'avoir «insulté sa religion aussi souvent qu'il l'a pu», de s'être montré sympathique à la cause révolutionnaire et d'avoir fait l'oraison funèbre des Huguenots.¹² Des critiques de même farine traiteront encore Garneau de philosophe, de protestant, d'impie, d'anti-catholique et d'anti-canadien.

Le deuxième volume de l'Histoire paraîtra en 1846 et le troisième en 1848, portant le récit jusqu'à la constitution de 1791. Le quatrième volume, qui devait prolonger l'Histoire jusqu'en 1840 et devait donc couvrir toute la période constitutionnelle du Bas-Canada, ne paraîtra qu'en 1852, lors de la seconde édition de l'oeuvre, en tant que supplément à la première, comprenant les livres XIII, XIV, XV et XVI.

La seconde édition

Pour cette seconde édition, Garneau signale dans la préface l'apport dans sa documentation de la correspondance officielle entre les gouverneurs français et la métropole

¹² Maximilien Bibaud, Revue critique de l'Histoire du Canada ou le Charlatanisme dans l'histoire, Montréal, Senécal et Daniel, 1855, pp. 44-45.

depuis la fondation de Québec jusqu'à la Conquête. Les modifications apportées au texte consisteront essentiellement en corrections de langage et de style. On note toutefois dans le «Discours préliminaire» un certain nombre de modifications significatives, qui laissent deviner la pente que prendra l'esprit de Garneau vers un certain pessimisme. Un paragraphe de la première édition est presque entièrement supprimé, où transparaissait l'optimisme de Garneau, sa confiance en un avenir meilleur pour le peuple canadien-français :

Mais quoiqu'on fasse, la destruction d'un peuple n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer; [et la perspective qui se présente aux Canadiens, est, peut-être, plus menaçante que réellement dangereuse. Néanmoins, il est des hommes que l'avenir inquiète, et qui ont besoin d'être rassurés; c'est pour eux que nous allons entrer dans les détails qui vont suivre. L'importance de la cause que nous défendons nous servira d'excuse auprès du lecteur. Heureux l'historien qui n'a pas la même tâche à remplir pour sa patrie!]¹³

Hormis le premier segment de phrase qui est conservé, le reste du paragraphe est remplacé par ce qui suit et qui donne au passage une tout autre coloration :

¹³ «Discours préliminaire», dans Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 1^{ère} édition, Québec, Imprimerie N. Aubin, 1845, t.I, p. 22. Désormais, les renvois à l'oeuvre seront indiqués par le sigle HDC suivi de l'édition en question. Le sigle DP précisera le cas échéant que nous faisons référence au «Discours préliminaire». Nous transcrivons les textes tels quels, sans correction.

Nous sommes loin de croire que notre nationalité soit à l'abri de tout danger. Comme bien d'autres nous avons eu nos illusions à cet égard, illusions qui s'envolent chaque jour devant les intrigues, et la corruption qui rappellent certaines époques de l'histoire de l'Irlande. ¹⁴

Suivait, dans la première édition, autre paragraphe supprimé dans la seconde, une longue envolée remplie d'espoir en l'avenir où l'on pouvait lire que :

(...) Nous avons plus de foi dans la stabilité d'une société civilisée, et nous croyons à l'existence future de ce peuple dont l'on regarde l'anéantissement, dans un avenir plus ou moins éloigné, comme un sort fatal, inévitable. (...) Non, homme d'espérance, l'on n'entendra jamais ma voix prédire le malheur; homme de mon pays; l'on ne me verra jamais, par crainte ou par intérêt, calculer sur sa ruine supposée pour abandonner sa cause. ¹⁵

Un autre paragraphe de ton optimiste, où il était question de la destinée du peuple trouvant son sens dans une lutte incessante disparaît de l'édition de 1852 :

Mais qui peut dire que ces luttes aient retardé essentiellement sa marche? C'est pendant celle dont on craint les plus funestes résultats, que son extension a pris les plus grands développemens. Dans les 152 ans de la domination française, la population du Canada n'a atteint que le chiffre de 80,000 âmes environ, tandis que dans les 83 ans de la domination anglaise, ce chiffre s'est élevé à plus de 500,000, et le pays s'est établi dans sa plus grande étendue. On voit donc

¹⁴ DP, dans HDC, 2^{ème} édition, t.I, p. xvii.

¹⁵ DP, dans HDC, 1^{ère} édition, t.I, pp. 22-23.

que les frayeurs dont on vient de parler, sont plus chimériques que réelles.¹⁶

Une dernière modification importante concerne la suppression des deux derniers paragraphes du «Discours préliminaire» tel qu'il apparaissait dans la première édition. Le discours de la deuxième édition se clôt sur une note dubitative et angoissée – l'Angleterre reconnaîtra-t-elle à temps la nécessité de réparer l'injustice causée par l'Acte d'union, évitant ainsi sa propre disparition sur le continent américain? Car,

[s]'il en était autrement, il faudrait croire que l'Angleterre partageant l'opinion de quelques-uns de ses hommes d'état que le Canada lui est une charge et qu'on devrait l'abandonner à lui-même, a jugé d'avance la cause de sa domination dans cette partie du monde, et qu'elle la regarde comme définitivement perdue.¹⁷

Le discours de la première édition, par contre, penchait plutôt pour une résolution heureuse de la situation : le cabinet de Londres comprendra à temps la nécessité de revenir sur l'Acte d'union :

Mais l'on doit présumer qu'il y connaît fort bien la situation des intérêts anglais; qu'il a déjà jeté les yeux sur l'avenir, comme on peut l'inférer de quelques passages qui se trouvent dans le rapport de lord Durham sur le Canada, et qu'il désire enfin le dénouement le moins préjudiciable à la nation. La Grande-Bretagne tient notre sort entre ses mains; et selon que sa

¹⁶ *Ibid.*, pp. 23-24.

¹⁷ DP, dans HDC, 2^{ème} édition, t.1, p. xxii.

conduite sera juste et éclairée, ou rétrécie et tyrannique, ces belles et vastes provinces formeront, lorsque le temps en sera venu, une nation indépendante et une alliée utile et fidèle, ou elles tomberont dans l'orbite de la puissante république qui semble destinée à lui disputer l'empire des mers. Cette question mérite l'attention grave des hommes d'état métropolitains et coloniaux; plusieurs peuples sont intéressés à sa solution.

Dans les observations ci-dessus, nous avons énoncé franchement et sans crainte nos vues sur un sujet qui doit préoccuper tous les Canadiens dans la situation exceptionnelle où ils se trouvent comme peuple. Nous l'avons fait, parce que nous croyons que nos lecteurs avaient droit de connaître notre opinion à cet égard; nous avons dû aussi exprimer nos espérances que nous croyons bien fondées, parcequ'elles procèdent des déductions les plus sévères des faits historiques dont nous allons dérouler le riche et intéressant tableau.¹⁸

On constate donc, de la première à la deuxième édition, qu'une inquiétude profonde s'imisce dans l'esprit de l'historien, devant un avenir qui lui paraît de moins en moins certain, ainsi que le laissait déjà entendre une lettre de 1850 adressée à La Fontaine :

Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et du point de vue prononcé qu'on y remarque; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces... Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux

¹⁸ DP, dans HDC, 1^{ère} édition, t.I, pp. 30-31.

empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter à l'avenir.¹⁹

Par ailleurs, ce n'est qu'en 1852, lors de la parution de la deuxième édition, qu'on peut enfin lire la conclusion générale de l'ouvrage, conclusion si souvent citée et tout empreinte de résignation. Garneau, proclamant l'indissociabilité de la religion et de la nationalité, y formule ce qui devait persister pendant près d'un siècle dans l'historiographie canadienne-française comme l'une des expressions de l'idéologie dite de la conservation. Un passage de cette conclusion exprime clairement cette idée :

Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérans, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à essayer les nouvelles théories. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions; ne nous en éloignons ou ne changeons que graduellement.²⁰

La troisième édition

Sept ans plus tard, soit en 1859, devait paraître une troisième édition de l'Histoire du Canada, qui est la dernière publiée du vivant de Garneau. «À la cause que nous

¹⁹ H.-R. Casgrain, *op. cit.*, p. 115.

²⁰ HDC, 2^{ème} édition, t.1, p. 401.

avons embrassée dans ce livre, la conservation de notre religion, de notre langue et de nos lois se rattache aujourd'hui notre propre destinée»²¹, ajoute l'historien à sa préface. Cette troisième édition devait laver la réputation de Garneau des accusations d'anticléricisme et de libre-pensée. L'abbé Casgrain souligne la preuve de «piété filiale» envers l'Église que donna Garneau en soumettant la dernière édition de son oeuvre à un «ecclésiastique compétent» et en «faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées».²²

Un passage du «Discours préliminaire» sera supprimé, qui mettait l'accent sur l'idée de lutte comme destinée du peuple canadien-français, idée déjà formulée ailleurs dans le texte :

Notre destinée est de lutter sans cesse, tantôt contre les barbares qui couvrent l'Amérique, tantôt contre une autre race qui, jetée en plus grand nombre que nous dans ce continent, y a acquis depuis longtemps une prépondérance, qui n'a plus rien à craindre.²³

Si, dans ce cas, les modifications apportées au «Discours préliminaire» ne sont pas aussi déterminantes, des modifications plus conséquentes touchent le corps de

²¹ HDC, 3^{ème} édition, t.I, p. ix.

²² H.-R. Casgrain, op. cit., p. 100.

²³ DP, dans HDC, 2^{ème} édition, t.I, p. xviii.

l'oeuvre. Au nombre des nouveaux documents qu'aura pu consulter Garneau, on compte la collection d'Albany, celle de la bibliothèque du parlement canadien, l'Histoire du Canada de Christie et la collection des documents apportés de Paris ou trouvés dans les archives par l'abbé Ferland²⁴. Ce nouvel apport aura permis, écrit-il, de «rectifier certains faits, exposés d'une manière peu exacte dans nos deux premières éditions; de parler avec plus de certitude de plusieurs événements, et d'ajouter à notre récit des détails curieux ou nécessaires.»²⁵

Il y aurait, entre le texte de la première édition et celui de la troisième, au-delà de vingt mille variantes de faits, de style, d'interprétation et de ponctuation.²⁶ Le critique Henri d'Arles reprochera d'ailleurs à l'historien de n'avoir signalé dans sa préface que l'apport de ces nouvelles sources en omettant de faire état de ce qu'il retranchait et des modifications considérables qu'il avait apportées à son ouvrage.²⁷ Ce reproche vise en particulier les changements effectués dans les passages qui avaient été les plus contestés lors des éditions

²⁴ cf. HDC, 3^{ème} édition, t.I, p. v.

²⁵ HDC, 3^{ème} édition, t.I, p. v.

²⁶ c.f. P. Savard et P. Wyczynski, op. cit., p. 348.

²⁷ c.f. Henri d'Arles, Nos historiens, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 101.

précédentes, notamment les passages concernant le refus français d'envoyer des Huguenots pour coloniser la Nouvelle-France, qui disparaîtraient presque tous.²⁸

Plusieurs ont voulu voir dans ce geste le signe d'un progrès du conservatisme chez Garneau. Et de fait, la plupart des modifications que l'auteur apporte à l'édition de 1859 prennent l'allure de rétractations, elles marquent un net recul de son libéralisme, recul sensible dans l'ensemble de la société canadienne-française à compter des années 1840, par suite des Troubles de 1837-38. Cette atténuation du libéralisme de Garneau, cette docilité apparente aux récriminations du clergé semble donc suivre le mouvement général.

Au début du siècle, deux pouvoirs concurrents - l'Église, seule institution sociale ayant survécu à la Conquête, et une toute nouvelle et jeune bourgeoisie canadienne-française - vont, souvent en s'affrontant, contribuer à définir la nation. Après l'échec de l'idéologie bourgeoise, que vient sceller en 1840 la réunion du Bas et du Haut-Canada, la nécessité de refaire le

²⁸ Voir à ce sujet le texte de Charles Bolduc, «Métamorphoses de l'Histoire du Canada», dans P. Wyczynski (dir.), François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son oeuvre, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, pp. 129-167. Cette étude, par ailleurs, ne se veut qu'une esquisse de ce que pourrait être une étude comparative des différents états de l'oeuvre et se limite à la partie portant sur le régime français.

consensus dans cette société fragilisée et vacillante se fera de plus en plus pressante. Ce consensus prendra la forme d'un nationalisme pour lequel la religion devient un élément essentiel de la solidarité sociale des Canadiens français face à l'Anglais.

C'est l'émergence et le triomphe de ce nationalisme qu'on peut voir à l'oeuvre à travers les divers états de l'Histoire du Canada de Garneau, entre 1845 et 1859. Toutefois, il n'est pas aisé de déterminer ce qui, chez Garneau, sous-tend cette évolution : la soumission au conservatisme ambiant ou, tout simplement, un pessimisme grandissant - perceptible déjà dans le passage de la première à la deuxième édition -, sorte de découragement devant l'enlèvement de la société canadienne-française dans une idéologie de la survie. Le deuxième chapitre de ce mémoire nous permettra d'aborder cette question.

La quatrième et la cinquième éditions

Après la troisième édition de son oeuvre, Garneau ne s'arrête pas pour autant de travailler. De novembre 1854 à mai 1855 avaient paru en feuilleton dans le Journal de Québec les textes qui seront ensuite réunis en volume sous le titre de Voyage en Angleterre et en France, dans les

années 1831, 1832 et 1833²⁹. L'historien prépare également un abrégé de son histoire à l'usage des classes³⁰. Après 1859, il continuera à retravailler son oeuvre principale en vue d'une quatrième édition. En 1864, enfin, paraît dans la Revue Canadienne «Une conclusion d'histoire» revue, corrigée et augmentée³¹, tandis que Additions à l'histoire du Canada est publié chez C. Darveau, à Québec³²; c'est un ouvrage dans lequel sont traités des problèmes d'histoire du Canada sous forme de questions et de réponses.

François-Xavier Garneau meurt le 2 février 1866, à l'âge de cinquante-sept ans. La même année, l'abbé Casgrain publie dans Le Foyer Canadien, puis chez Duquet, à Québec, ce qui s'avérera un des textes fondateurs de tout le commentaire subséquent sur Garneau. Il s'agit en fait d'une biographie de l'auteur, assortie d'une présentation de l'homme et de l'oeuvre. De là originent la figure de

²⁹ F.-X. Garneau, Voyage en Angleterre et en France, dans les années 1831, 1832 et 1833, Québec, Augustin Côté et Cie, 1855.

³⁰ Cet abrégé connaîtra plusieurs éditions :
Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation,

— Québec, A. Côté, 1856, IV-248-IV p.

— Montréal, Librairie canadienne de Fabre et Gravel, 1858, IV-197-III p.

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840,

— Montréal, Beauchemin et Valois, 1875, IV-210-IV p.

— Montréal, Beauchemin et Valois, 1881, IV-214-IV p.

³¹ «Une conclusion d'Histoire», dans La Revue Canadienne, Montréal, E. Sénécal, t.1, 1864, pp. 413-434.

³² Additions à l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau, Québec, C. Darveau, 1864.

Garneau héros et historien national ainsi que les images pieuses qui l'incarneront longtemps dans l'imaginaire canadien-français : l'enfant étrange, grave et taciturne, préférant les livres aux jeux; le garçonnet à qui son grand-père qui a vécu la Conquête fait le récit des batailles historiques; le jeune élève doué mais trop peu fortuné pour poursuivre ses études; les longues soirées studieuses de l'autodidacte; enfin, le fameux épisode prémonitoire lors duquel Garneau, répondant à l'offense commise par un collègue anglophone à l'endroit de la nationalité canadienne-française, aurait promis de venger son peuple un jour en écrivant son histoire. Ainsi, peu à peu, s'édifie le monument.

En 1882-83 paraîtra, chez Beauchemin et Valois, à Montréal, une quatrième édition, posthume, de l'Histoire du Canada en quatre volumes. Préparée par le fils de l'historien, Alfred Garneau, cette édition est précédée d'une longue étude sur la vie et l'oeuvre de l'auteur par P.-J.-O. Chauveau, auteur de Charles Guérin et ancien premier ministre du Québec. Pour qui tente d'établir la vérité du texte, les choses se compliquent sérieusement à partir de ce moment. Il est très difficile, en effet, de distinguer dans cette édition ce qui est dû à Garneau lui-même et à son fils. Alfred Garneau dit avoir travaillé à partir d'un exemplaire de l'Histoire du Canada annoté par

son père et des divers documents que celui-ci a publiés entre 1859 et 1864 et que nous avons mentionnés précédemment. Mais le texte de cette quatrième édition est également «complété» par des notes et des corrections additionnelles qui sont de la plume d'Alfred Garneau, sans toutefois qu'aucun signe particulier ne distingue ces différentes interventions. Les modifications touchent en majeure partie la conclusion. Celles qui affectent le «Discours préliminaire», dans ce cas, restent mineures et sont essentiellement d'ordre stylistique, sans conséquences significatives quant à l'interprétation du texte.

Tout se brouille encore davantage quand paraît la cinquième édition de l'Histoire du Canada préparée cette fois par le petit-fils de l'auteur, Hector Garneau. Le premier volume est publié en 1913, à Paris, chez Félix Alcan et bénéficiera d'une conjoncture favorable : on a rappelé, en 1909, le centenaire de la naissance de l'historien et, en 1912, des fêtes ont eu lieu à Québec à l'occasion du dévoilement du monument offert par l'industriel Georges-Élie Amyot. Le second volume ne paraîtra qu'après la guerre, chez le même éditeur, en 1920. Y ont été rajoutés des notes, bibliographies et appendices, tandis que des passages des première et deuxième éditions, qui avaient été supprimés dans la troisième et la quatrième, sont rétablis. Mais plus important encore, la préface de Garneau est rejetée au

profit de deux avant-textes étrangers à l'oeuvre : d'abord une préface de Gabriel Hanotaux - au demeurant peu éclairante et gentiment chauvine, qui consiste plutôt en un éloge des explorateurs français en Amérique et en une réflexion sur la colonisation de l'Afrique -, puis une introduction d'Hector Garneau lui-même, où il justifie ce remaniement :

La nouvelle édition de cet ouvrage diffère des précédentes à plusieurs égards. Tout d'abord, elle s'appuie entièrement sur les sources et aussi sur des travaux dignes de créance. Nous avons fait effort pour la mettre au courant de la science moderne et des découvertes les plus récentes (...) Nous étions donc en présence d'un livre vieux de cinquante ans (...) Sous peine de perpétuer des erreurs ou des lacunes et d'ignorer les résultats nouvellement acquis, force nous était d'intervenir (...) Certains passages, presque des pages entières, qui apparaissaient dans les deux premières éditions, furent supprimés dans les éditions postérieures. Nous les rétablissons aujourd'hui. Il nous a paru que c'était faire acte de loyauté et de réparation envers la mémoire de l'auteur.³³

Le «Discours préliminaire», pour sa part, - et bien qu'on nous assure en avoir donné le texte «légèrement remanié, publié dans la troisième édition »³⁴ - reprend le texte, déjà modifié, de la quatrième édition, avec quelques variantes en sus.

³³ HDC, 5^{ème} édition, t.I, p. xxxix

³⁴ HDC, 5^{ème} édition, t.I, p. xliii.

Hector Garneau apprendra à ses dépens combien un livre, même «vieux de cinquante ans» – douce illusion du positivisme historique – avait au fond peu vieilli et restait même tout à fait d'actualité. En font foi les récriminations que l'on lira dans les journaux³⁵ ou celles de critiques comme Henri d'Arles et l'abbé Georges Robitaille, qui ne prennent pas ce supposé «acte de loyauté» à la légère et reprochent à Hector Garneau d'avoir «réformé certaines thèses risquées», certains «principes scabreux mis de côté plus tard par l'auteur» et d'avoir, au moyen de copieuses notes, amplifié «ces opinions absolument inadmissibles en saine philosophie historique».³⁶ Dans ses Études sur Garneau³⁷, l'abbé Robitaille s'acharne sur l'édition d'Hector Garneau, réfutant, citations à l'appui, les propos de l'historien sur les jésuites et peut-être plus encore les notes et additions apportées par le petit-fils. Ces reproches sont demeurés les mêmes qu'au siècle dernier : la dangereuse sympathie de Garneau pour les Huguenots, sa sévérité envers Mgr de Laval, son jugement injuste de l'oeuvre des jésuites, sa qualité d'autodidacte «contaminé» par des lectures peu recommandables.

³⁵ Voir à ce sujet l'article de Pierre Savard, «Les rééditions de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946», dans Revue d'histoire de l'Amérique française, mars 1975, pp. 539-553.

³⁶ Henri d'Arles, op. cit., p. 97.

³⁷ Georges Robitaille, Études sur Garneau, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929. La plupart de ces textes avaient d'abord paru dans Le Canada français.

Les dernières éditions

Publiées respectivement en 1920 et 1928, la sixième et la septième éditions de l'Histoire du Canada ne sont que des réimpressions de la cinquième, toujours chez Félix Alcan, à Paris. Devant les attaques répétées dont ces éditions font l'objet, Hector Garneau se verra forcé de se justifier et surtout de s'amender en préparant une huitième édition de l'oeuvre plus conforme aux attentes de ses critiques. Dans une lettre adressée au directeur de la revue Le Canada français, en réponse à un article de l'abbé Robitaille, Hector Garneau s'excuse :

Par ailleurs, pour répondre à un désir souvent exprimé, nous avons l'intention de publier une nouvelle édition de l'Histoire du Canada. Cette édition sera calquée sur la quatrième et, nous en avons l'espoir, ne prêterait plus aux controverses. En supprimant les notes, les bibliographies, les appendices (...) on aurait un ouvrage proprement destiné au grand public, aux élèves de nos couvents et de nos collègues.³⁸

Cette huitième édition, en neuf volumes, ne paraîtra que quinze ans plus tard, de 1944 à 1946, à Montréal, aux Éditions de l'Arbre, et ne sera pas pour autant tout à fait

³⁸ Hector Garneau, «Une lettre de M. Hector Garneau» dans Le Canada français, Québec, mai 1929, p. 609. Nous soulignons.

fidèle à la quatrième édition. Encore une fois, selon Hector Garneau :

(...) une mise au point générale, la suppression de passages périmés, et certains redressements s'imposaient. Sans cesser de recourir aux sources, on devait faire état des résultats acquis de l'érudition et en même temps tenir compte des justes observations formulées par la critique. Nous y avons tâché. Au reste, il nous a semblé nécessaire d'allonger et de continuer le récit, de consacrer une part plus étendue aux affaires religieuses, et d'y joindre des portraits des principaux personnages.³⁹

La Préface de François-Xavier Garneau à la troisième édition de son oeuvre, qui avait déjà disparu des cinquième, sixième et septième éditions, n'est pas rétablie. Qui plus est, le «Discours préliminaire» lui-même est retranché, auquel se substituent la lettre de l'historien adressée à Lord Elgin ainsi qu'une nouvelle introduction d'Hector Garneau. Les remontrances de l'abbé Robitaille auront donc porté fruit : on supprime ce qui pouvait venir étayer les passages les plus controversés, on répare l'«offense» faite aux jésuites et au clergé en général, mais surtout le «Discours préliminaire», le texte le plus ouvertement libéral de toute l'oeuvre, où souffle le plus librement l'«esprit philosophique» de Garneau, disparaît purement et simplement.

³⁹ «Introduction de Hector Garneau» dans HDC, 8^{ème} édition, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944-46, t.I, p. 8. (Ce texte a d'abord paru dans Le Canada français, vol.XXX,n° 7, pp. 481-485.) Nous soulignons.

Enfin, une neuvième édition sera publiée en 1969, sous un titre fautif : l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours devient tout bonnement l'Histoire du Canada français.⁴⁰ Cette édition reprend le texte de la quatrième édition, mais sans explication, sans la moindre présentation ni la moindre note éditoriale. Si le discours préliminaire s'y trouve cette fois, la Préface de F.-X. Garneau n'y apparaît pas. On retrouve par contre le texte de Chauveau. Cette édition de 1969 sera reprise telle quelle en 1973⁴¹, puis en 1976-1980⁴². Fait pour le moins étonnant, à cette dernière édition déjà bien assez mutilée seront ajoutés quatre volumes de mains étrangères, afin de «compléter» l'Histoire de Garneau, la menant jusqu'en 1979.

Une oeuvre à relire

Dès sa parution vers le milieu du XIX^e siècle, et jusqu'à la première moitié du XX^e, outre de sporadiques anathèmes ultramontains parus dans les journaux en réaction au libéralisme de Garneau et à sa prétendue irréligion,

⁴⁰ Histoire du Canada français, Montréal, Les Amis de l'histoire [et] Paris, François de Beauval, 1969, 6 volumes.

⁴¹ Histoire du Canada français, Montréal, Les Amis de l'histoire [et] Paris, François Beauval, 1973, 6 volumes.

⁴² Histoire du Canada français, Montréal, François Beauval éditeur [et] Genève, Éditions Famot, 1976-1980, 10 volumes.

s'érige à travers les textes qui sont consacrés à l'Histoire du Canada, et qui tiennent surtout de l'hagiographie, la figure pieuse et mythique d'un Garneau historien national. Résultat : on ne le lit plus, c'est-à-dire que la lecture de l'oeuvre n'est pas renouvelée. Malgré les titres prometteurs («Garneau : préparation de l'historien», «L'oeuvre de Garneau et la critique de son temps», «Garneau et l'influence littéraire de son oeuvre», etc.), ce sont les mêmes collections d'anecdotes sur la jeunesse de l'auteur et sur sa prédestination à la tâche d'historien qu'on verra reflleurir à l'occasion du centenaire de l'Histoire du Canada, en 1945.⁴³ De Casgrain à Chauveau, de Henri d'Arles à l'abbé Robitaille, de Lanctot à Lauzière, à part quelques dissensions sur les influences subies par Garneau, l'interprétation de l'oeuvre reste monolithique. Dans un article de 1954, un auteur⁴⁴ peut ainsi relire les commentaires de l'oeuvre parus dans les journaux de l'époque, malgré le siècle de distance, sans que le moindre décalage idéologique soit perceptible. On préfère entretenir religieusement le monument plutôt que de relire effectivement cette oeuvre qui, un siècle après sa parution,

⁴³ Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau, Montréal, Société historique de Montréal, 1945.

⁴⁴ L.-P. de Saint-Martin, «L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et la critique», dans Revue d'histoire de l'Amérique française, VIII,3 (déc. 1954), pp. 380-394.

reste trop libérale, trop choquante sous bien des aspects, comme l'auront laissé voir les éditions d'Hector Garneau.

Il faut attendre que la situation politique et sociale change pour que le discours sur Garneau change à son tour. C'est seulement vers les années 1960, en effet, que le commentaire sur Garneau commence à se renouveler. Deux facteurs d'évolution parallèles expliquent ce fait. D'abord, on assiste vers les années soixante à une redéfinition du nationalisme canadien-français. Le dogme du rapport essentiel entre la foi et la nationalité est alors fortement ébranlé et le clergé perd son pouvoir de définition de cette société, pouvoir dont il avait su demeurer le détenteur pendant près d'un siècle. Dès lors, une relecture de l'oeuvre devient possible, lecture peut-être plus complète, ou qui du moins n'ignore plus la tension permanente et l'équilibre précaire qui s'établit, chez Garneau, entre libéralisme et nationalisme. Le deuxième facteur qui pave la voie au renouveau est d'ordre épistémologique : les méthodes historiques changent, une nouvelle définition de la science historique voit le jour qui intègre l'apport d'autres disciplines comme la sociologie et l'économie, par exemple.

Une recherche historique plus « scientifique » prend son essor et, d'une manière générale, les travaux se

spécialisent. À la croisée de ces mutations se trouvent, parmi les plus intéressants, les travaux de F. Dumont, qui s'intéressent à l'avènement d'une conscience nationale et à la genèse parallèle du nationalisme, ceux de F. Ouellet, pour qui le libéralisme de Garneau serait tout relatif et subordonné à son nationalisme, et ceux de S. Gagnon, qui tente de restituer la position idéologique de Garneau dans son contexte historique et politique.

L'horizon de lecture de l'oeuvre se modifie donc progressivement. Si l'Histoire de Garneau perd peu à peu son statut de synthèse historique incontournable devant les progrès des travaux sur la Nouvelle-France et sur le régime anglais, elle gagne néanmoins à être relue pour sa conception particulière de l'histoire nationale mais aussi pour sa valeur littéraire. Toutefois, on remarque que ce renouveau de l'intérêt pour Garneau, facilement perceptible chez les historiens et les sociologues, ne se manifeste pas avec la même vigueur du côté des littéraires. L'oeuvre demeure, tout compte fait, peu étudiée dans sa dimension de texte littéraire. F.-X. Garneau. Aspects littéraires de son oeuvre⁴⁵, publié en 1966, ouvre peu de perspectives intéressantes sur l'oeuvre historique de Garneau, les articles les plus substantiels du recueil portant sur le

⁴⁵ P. Wyczynski (dir.), François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son oeuvre, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966.

reste de son oeuvre. Des travaux plus récents portant sur l'essai permettraient peut-être de renouveler davantage la lecture de l'oeuvre historique de Garneau. On a vu, par exemple, un extrait du «Discours préliminaire» – le texte le plus souvent reproduit dans les anthologies littéraires – figurer dans une anthologie⁴⁶ en tant qu'essai.

Notre entreprise n'embrasse pas l'ensemble de cette oeuvre historique, mais se limite au «Discours préliminaire». Elle rallie, dans une certaine mesure, les deux tendances que nous venons de mentionner. Nous voudrions, dans un premier temps, analyser le contenu idéologique du texte, en retraçant les multiples influences, les courants d'idées qui le traversent, pour nous attacher plus spécifiquement, dans une deuxième étape, à la structuration de ces contenus et à la dimension plus proprement littéraire du texte.

⁴⁶ Michel Erman, Littérature canadienne-française et québécoise. Anthologie critique, Laval, Éditions Beauchemin ltée, 1992, pp. 493-495.

CHAPITRE II

Deux discours

Du travail de l'historien ne résulte pas un savoir total, une connaissance complète du passé, mais un livre, un texte. C'est dans la mesure où le passé, fragmentaire, n'est pas compréhensible sans interprétation que l'historien justifie sa pratique. C'est donc par la «fiction» qu'il se donne un rôle. Par les choix qu'il fait, les découpages qu'il opère, le sens qu'il donne aux événements ou aux tableaux, les structures qu'il décèle, l'historien crée le passé.

Confronté au caractère équivoque de ces bribes de passé, muettes en elles-mêmes, il tente de leur donner un sens unique. En cela le travail de l'historien se rapproche de l'herméneutique : quelle question poser pour que ces textes étranges fassent sens, me parlent encore aujourd'hui? Mais ces questions seront déterminées par la position de

l'historien qui n'est pas moins historique que ce qu'il tente de restituer. L'histoire ne s'écrit pas à partir d'une réalité, mais de l'idée que des groupes d'individus, à des périodes données, se font de cette réalité. Dans les pages des livres d'histoire se lisent encore, en filigrane, les idéologies qui structurent et façonnent les sociétés décrites. Car l'idéologie, comme l'écrit Fernand Dumont, n'est pas le simple reflet de la réalité sociale; elle est «une définition de la situation, mais en vue de l'action»¹.

Ces idéologies qui façonnent l'édifice social trouveront leur prolongement dans l'oeuvre de l'historien. Aussi, avant de procéder à une lecture plus approfondie du «Discours préliminaire» de Garneau, croyons-nous justifié de dresser un bref aperçu de l'arrière-plan idéologique de cette première moitié du XIX^e d'où émerge l'Histoire du Canada. Cet exposé, convient-il de le préciser, ne sera pas exhaustif; il puise dans les nombreux travaux qui ont porté sur cette période².

¹ F. Dumont, op. cit., p. 103.

² Principalement :

F. Dumont, «De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français», dans Chantiers, Montréal, HMH, 1973. Dorénavant, nous n'indiquerons que le titre de l'oeuvre et le numéro de page. — Genèse de la société québécoise, Montréal, Boréal, 1993. Nous ferons par la suite référence à ce livre par Genèse, suivi du numéro de page.

J.-P. Bernard, Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971. — Les idéologies québécoises au XIX^e siècle, Montréal, Boréal Express, 1973.

Désastre en deux temps

«L'histoire politique du Canada français ne se comprend bien qu'en tenant compte de ce désastre inévitable en deux temps, annoncé dès 1760 par la colonisation anglaise et consolidé en 1840 par l'union des forces anglaises», écrivait Maurice Séguin³. Si tous ne sont pas d'accord pour voir dans la Conquête et dans l'Acte d'union ces deux temps d'un désastre, il reste que ces deux événements laisseront leur trace indélébile sur la genèse et l'évolution du Canada français. À la suite de la Conquête, une collectivité encore peu nombreuse et non rompue à la nouvelle organisation politique sera réduite à sa vie communautaire. Le motif de la survivance, promu à un si bel avenir, se profilera dès les premières années de la domination anglaise. Dépourvue de tous moyens politiques et encore incapable de se les approprier, cette population devra avant toute chose protester de sa loyauté envers le conquérant et, plus encore, convaincre de l'utilité de sa présence. L'émancipation prochaine des colonies voisines allait, à cette fin, fournir le meilleur argument. Ainsi le

³ M. Séguin, L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique, Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, 1968, p. 36.

thème de la réserve française⁴, garante de la juste gouverne britannique, sorte de «barrière naturelle» contre la propagation des idées républicaines, autre motif récurrent du discours canadien-français, allait-il se consolider.

De la Conquête aux Rébellions de 1837-1838, de nombreuses transformations auront lieu qui susciteront bientôt de vives luttes pour le pouvoir : une nouvelle métropole, de nouveaux maîtres, bien entendu, mais également la venue de nombreux immigrants britanniques qui viendront modifier la composition de la population. Ainsi, peu à peu, se consolidera, sur un même territoire, une société parallèle et bien distincte dont l'avènement constituera une deuxième source de sujétion pour le peuple d'origine française, sujétion cette fois-ci venue de l'intérieur et qui prendra une figure tant économique que politique.

À ces transformations viendra s'ajouter l'établissement d'un régime politique parlementaire. En 1791, le gouvernement britannique sépare le Bas et le Haut-Canada et les dote tous deux d'une nouvelle constitution. Le Régime constitutionnel de 1791, en créant une Chambre d'Assemblée, servira de base à la montée d'une classe sociale francophone

⁴ Genèse, p. 128 et suiv.

et lui fournira les assises nécessaires à la formation de sa conscience de classe. C'est de cette classe en gestation qu'est issu François-Xavier Garneau. Bien vite, cette nouvelle petite-bourgeoisie professionnelle canadienne-française, à peine consciente d'elle-même, se voudra l'interprète de la société globale. Rapidement, une lutte s'instaurera entre l'Assemblée, d'une part, le gouverneur et le Conseil de l'autre, qui prendra bientôt la coloration d'une lutte nationale. À un conflit d'intérêts entre classes - le gouverneur et le Conseil représentant les intérêts des marchands anglais, mais également le contrôle des emplois publics si crucial pour la bourgeoisie canadienne - viendra se juxtaposer l'opposition culturelle des Canadiens français et des Anglais.

Pour la nouvelle bourgeoisie francophone de ce tournant de siècle, pouvoir politique ne se conjugue pas, toutefois, avec pouvoir économique. Si le discours dominant devient celui de cette classe, son interprétation de la société implique d'abord une réduction du caractère proprement national des Canadiens dans les limites d'une définition politique. Sous la domination britannique, on prend bien sûr conscience de l'originalité des institutions françaises menacées, mais la définition qu'on donnera de la collectivité ne rendra pas nécessairement compte de l'héritage culturel. Les élites, imbues des doctrines

libérales, se feront une image idéalisée du parlementarisme britannique et de la Constitution qui leur a été octroyée. L'oligarchie seule sera tenue responsable des luttes entre Anglais et Français. Ces hommes politiques canadiens se refuseront à voir dans le peuple autre chose que la collectivité dont le statut est créé par la Constitution, au-delà de toute communauté de moeurs et de langue. On assistera alors à une sublimation politique de la collectivité.⁵

Cette conception d'une collectivité – plus tard de la nation, – de nature essentiellement politique, fera long feu. On la retrouvera quelques années plus tard chez Etienne Parent et c'est cette même dualité entre nation politique et nation culturelle que consacrera, selon F. Dumont, la Confédération⁶.

Cette bourgeoisie montante se voudra libérale et, à partir des dernières années du XVIII^e siècle, le Bas-Canada vivra, à sa manière, le grand débat idéologique des sociétés occidentales de l'époque, axé sur le projet d'une société libérale et plus démocratique. Ce libéralisme, toutefois, ne dépassera toujours pas vers 1820 la démocratie «à

⁵ cf. Genèse, p. 145.

⁶ cf. Ibid., p. 206.

l'anglaise». Libertés parlementaires et institutions monarchiques font bon ménage, les récriminations s'adressant beaucoup plus à une certaine oligarchie coloniale qu'à la métropole. On proteste encore de sa soumission à cette dernière, de sa gratitude envers celle qui a reconnu, croit-on, le caractère français du Bas-Canada en 1774, puis en 1791. On espère encore, alors, voir croître la nationalité canadienne-française à l'ombre de la monarchie et des libertés civiles britanniques.

Bientôt cependant, le projet d'union de 1822 vient chambouler ce rêve d'une évolution vers l'autonomie sous les auspices de la métropole. Le projet d'union, même avorté, a semé le doute dans les esprits. Peu à peu, le «britannisme» fera place à un certain «républicanisme». D'ailleurs, vers la fin de la décennie, une scission se produit à l'Assemblée qui vient confirmer cette réorientation dans la définition de la situation et de l'avenir de la communauté. Une faction se cantonnera toujours dans la revendication de réformes administratives, alors qu'une autre, Papineau en tête, réclamera des bouleversements constitutionnels. Progressivement, le modèle britannique fera place au modèle américain et la petite-bourgeoisie de l'Assemblée durcira ses exigences, radicalisation qui se traduira plus ou moins par la transformation du parti canadien en parti patriote.

À partir de 1830, les tensions prendront de plus en plus la teinte de conflits ethniques.

Les 92 Résolutions de 1834, qui résument les griefs et les espoirs de l'Assemblée, rendent manifeste ce tournant vers l'idéologie républicaine sous forme de menaces d'imitation des États-Unis. Elles consacrent également le rétablissement d'une filiation avec le passé français qu'on a longtemps cru bon d'oublier. La république étant désormais perçue comme l'avenir de toutes les populations de l'Amérique, le rêve d'une république canadienne-française voit le jour. Mais cette idée d'indépendance, aussitôt apparue, sera vite affaiblie par les divergences qu'elle suscitera quant aux moyens à prendre pour y arriver et au moment où il faut agir. Idée soeur, un certain annexionisme en séduira plus d'un; du moins il pourra toujours servir d'argument de poids dans les revendications des patriotes.

Lentement mais sûrement, s'élabore ainsi un discours national, éclos en partie sous la pression de la communauté voisine, du besoin de repousser les velléités d'assimilation et du besoin de se distinguer des Français, tout en récupérant cet héritage venu de France. Les références de plus en plus fréquentes à un passé collectif et à un avenir

laisseront poindre l'idée de nation. Cette dernière ne fera toutefois pas toujours bon ménage avec l'idée de république.

Les historiens ne s'entendent pas sur les causes qui ont mené aux Rébellions de 1837-1838. Pour les uns, elles sont un envenimement des luttes constitutionnelles, tandis que d'autres y voient un effet de la crise économique – ces événements consisteraient alors en émeutes paysannes provoquées par la violence d'un capitalisme débridé⁷. D'autres encore invoquent les luttes ethniques. Derrière la grande diversité des motifs se profile pourtant un constat inéluctable : les Rébellions marquent très certainement l'impasse d'une première tentative pour définir la situation et l'avenir d'une nation canadienne-française, une impasse dans l'édification de la conscience historique d'un peuple. Elles marquent non moins certainement la consommation de la rupture entre la population et les leaders dont le discours, devenu plus vindicatif, plus républicain, avait également gagné en abstraction, s'éloignant ainsi des préoccupations de cette population.

Le célèbre Rapport Durham est connu au Canada vers avril 1839 et, suivant les principales conclusions du rapport, l'Union des deux Canadas est promulguée en février

⁷ *Ibid.*, p. 102.

1841. Cette mesure devait mener à la fusion des dettes des deux colonies et à la coordination de leurs politiques économiques. Elle a aussi pour but avoué l'assimilation culturelle et politique des Canadiens français.

L'Union, ressentie comme un gifle au Bas-Canada, ne permettra toutefois pas à la métropole de réaliser sa politique assimilationniste. Au contraire, il se produira, dans les années 1840, une prise de conscience très vive de la situation du Canada français. Interrogations sur le destin national après l'échec de 1837, spectacle de l'émigration vers les États-Unis et encombrement des professions libérales concourent à donner à cette prise de conscience un caractère tragique et à raviver, à radicaliser même, le discours de la survivance canadienne-française.

À l'encontre d'un bon nombre d'auteurs, Fernand Dumont ne situe l'avènement d'un véritable nationalisme canadien-français que vers le milieu du XIX^e siècle, c'est-à-dire, précisément, après l'Union de 1841.

(...) nous avons vu émerger le sentiment national et, par la suite, la nation dans la première moitié du XIX^e siècle. Mais la conscience nationale ne mène pas fatalement au nationalisme. Nous avons même constaté que, dans la pensée politique exprimée dans Le Canadien et ailleurs, la primauté était accordée au statut politique conféré par la Constitution de 1791; ce statut interférait avec celui de la nation, au point d'en

brouiller la représentation. Il n'en allait pas autrement des tentatives d'émancipation dans les années 1830 et des idéologies qui ont inspiré les chefs de la Rébellion. La nation était présente; elle n'avait pas la prédominance. À l'inverse, le nationalisme suppose, si l'on veut bien donner aux mots un sens un peu précis, que la nation devient une référence première de la collectivité. Voilà ce qui se produit effectivement au milieu du XIX^e siècle.⁶

Ce nationalisme se manifestera dans les multiples utopies que porte le discours ambiant : reconquête économique, entreprise de colonisation qui se mue en mission du Canada français sur le continent américain, repli sur la vocation agricole. Peu à peu, un souci de conservation l'emporte sur les velléités républicaines qui conduisent trop dangereusement à l'assimilation. L'idée d'une nation définie comme entité essentiellement politique persistera chez les Pères de la Confédération, mais parallèlement se déploie celle d'une nation essentiellement culturelle dont la langue et la foi seront les marques distinctives.

Cette dichotomie, prévisible dès les premières définitions de la nation, sera perceptible dans l'opposition des Rouges et d'un clergé lié aux Conversateurs, vers le milieu du siècle. Démocratie et nation se conjugueront difficilement. Dans les années 1830, les patriotes s'étaient heurtés à la méfiance, voire à l'opposition du

⁶ *Ibid.*, p. 276.

clergé catholique qui se voulait lui aussi le porte-parole du peuple. De moins en moins menacé par les hauts fonctionnaires britanniques, notamment à la suite du bill d'émancipation des catholiques de Grande-Bretagne en 1829, le clergé n'avait plus les mêmes raisons d'épouser la cause de l'Assemblée. D'abord opposé à l'Union, le clergé, constatant progressivement que ce régime permet la conservation de la langue française et de la religion catholique, des dîmes et de son influence, se range du côté de la nouvelle constitution. Ainsi, le clivage antérieur entre l'Assemblée à majorité française et les autres organes se brouille et une opposition nouvelle émerge entre Libéraux et Conservateurs. La condamnation des principes lamenaïsiens par Rome rendant impossible la formation dans le clergé canadien d'une aile libérale, et, par la suite, le discours se radicalisant de part et d'autre — d'une part, vers l'ultramontanisme, de l'autre, vers le libéralisme — le crédo politique des Rouges paraîtra incompatible avec l'enseignement de la théologie traditionnelle sur l'origine du pouvoir, et l'hostilité foncière de l'Église romaine envers l'individualisme libéral de la bourgeoisie ira en s'accusant.

Cette opposition a pour corollaire, en dépit des multiples options qu'il recouvre, une identification de plus en plus marquée du nationalisme au cléricalisme et à

l'ultramontanisme. Clergé et Conservateurs, main dans la main (surtout après le gouvernement responsable de 1854 et le patronage que cela allait permettre), mettront en place, et pour longtemps, les bornes définitives d'une nation confinante de plus en plus à la *folk-society*.

Survie et mémoire

Survivre, dans les limites d'une société traditionnelle, devient donc le leitmotiv principal de cette société. Voilà pour le présent et l'avenir, précaires. C'est par ailleurs à ce moment même que se révèle le véhicule idéal pour le renforcement de la conscience nationale récemment éveillée : la constitution d'une littérature nationale. Construction d'une référence commune, cette littérature, dès l'origine, sera plus souvent qu'autrement tournée vers le passé, le célébrant en tant que tel ou le proposant comme modèle à imiter.

Face à un avenir incertain, dans cette période de changement où les structures sociales sont altérées, où les idéaux des années 1830 n'ont plus cours, où il faut repenser l'orientation de la collectivité, la reconstitution du passé s'impose comme une nouvelle urgence. De ce travail de la mémoire qui conjugue la nostalgie d'un passé exaltant et

l'espoir d'un avenir possible, naît également l'historiographie comme issue⁹ à cette crise de la collectivité. Par l'histoire, se souvenir devient un moyen de recommencer sur des bases plus solides. C'est récapituler, reconstruire et lire dans l'origine la promesse d'un futur.

Les origines lumineuses

«Quoique peu riche et peu opulent, ce peuple a montré qu'il avait conservé quelque chose de la grande nation dont il tire son origine. (...) Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérans (...)»¹⁰, écrit Garneau dans la conclusion de son oeuvre, parue en 1852. Survivre, en faisant le moins de bruit possible et en changeant le moins possible. Pourtant, il s'en faut de beaucoup que les premières pages de l'oeuvre laissent entendre la même résignation et la même désespérance. L'écart entre ces dernières pages et celles du «Discours préliminaire» a de quoi surprendre. Dans ces premières pages combien plus vives de 1845, Garneau affirmait, la voix posée, la rigueur des principes qui l'avaient guidé dans

⁹ Chantiers, p. 86.

¹⁰ HDC, 1ère édition, Québec, John Lovell, 1852, tome IV, p.

l'élaboration de son oeuvre et, parallèlement, proclamait la lumineuse origine du peuple canadien-français en terre d'Amérique. Il se situait, dans ces pages annonçant clairement l'«irrégiosité» tant critiquée du premier tome, résolument du côté d'une historiographie bourgeoise. Sa pensée historique et sa pensée nationale devaient être celles qui primaient dans la petite-bourgeoisie des professions libérales des années 1830-1840 avant que le clergé ne les infléchisse au profit des idéologies de conservation.

L'histoire, affirme Garneau en se plaçant résolument du côté d'une histoire moderne, est une science analytique et rigoureuse. Les faits, bien sûr, mais aussi les causes doivent également retenir l'attention de l'historien dans son travail d'analyse. «La critique sévère rejette tout ce qui ne porte pas en soi le cachet de la vérité. Ce qui se présente sans avoir été accepté par elle, discuté et approuvé au tribunal de la saine raison, est traité de fable et relégué dans le monde des créations imaginaires»¹¹. L'historien reprend ainsi à son compte toute la thématique des Lumières, rejetant tout merveilleux chrétien au profit d'une confiance exclusive dans la science et d'une foi dans la raison seule. Son histoire s'inscrit donc dans une

¹¹ DP, dans HDC, 1ère édition, Québec, N. Aubin, 1845, tome 1, p. 9.

rupture avec les théologies chrétiennes de l'histoire. Il s'agit d'une pensée sécularisée par le XVIII^e siècle qui a vu naître l'idée du devenir de la matière, de l'évolution des espèces et du progrès des êtres humains. Ces nouveaux outils pour l'historien, porteurs d'une révolution dans la manière d'apprécier les événements, sont pour lui «le fruit incontestable des progrès de l'esprit humain et de la liberté politique. C'est la plus grande preuve que l'on puisse fournir du perfectionnement graduel des institutions sociales»¹². L'histoire est donc non seulement un processus, mais un progrès, un mouvement ascendant de l'humanité vers l'idéal, comme l'a découvert la pensée téléologique du XVIII^e et comme le croira tout le XIX^e siècle scientifique. Pour l'historien, les manifestations des progrès de l'esprit humain dépassent largement le cadre de l'investigation scientifique et historique. Elles sont aussi nécessairement perceptibles dans les modifications des institutions sociales. À la lente ascension du peuple dans l'histoire, à son accession à la liberté, correspond le cheminement de l'esprit vers la lumière. À la limite, l'histoire apparaît comme un lent processus par lequel l'humanité passe de l'inconscient au conscient.

¹² *Ibid.*, p. 10.

Deux événements d'importance majeure, selon Garneau, ont contribué à transpercer les «brouillards» de l'ignorance et du mythe : l'invention de l'imprimerie et la découverte du Nouveau-monde. Ces nouveaux apports dans la société occidentale, en élargissant les horizons matériels et intellectuels de l'Europe, ont remis en cause la relative stabilité économique et sociale. Un certain dynamisme allait être insufflé, se traduisant dans les concepts de liberté et de progrès, précipitant l'avènement du peuple sur la scène de l'histoire. Garneau insiste sur ce fait :

Depuis ce moment, la grande figure du peuple apparaît dans l'histoire moderne. Jusque-là, il semble un fond noir sur lequel se dessinent les ombres gigantesques et barbares de ses maîtres, qui le couvrent presque en entier. On ne voit agir que ces chefs absolus qui viennent à nous armés d'un diplôme divin; le reste des hommes, plèbe passive, masse inerte et souffrante, semble n'exister que pour obéir. Aussi les historiens courtisans s'occupent-ils fort peu d'eux pendant une longue suite de siècles. Mais à mesure qu'ils rentrent dans leurs droits, l'histoire change quoique lentement (...)¹³.

Garneau a bien lu Michelet et, à travers lui, Vico, cité par Michelet dans son Histoire romaine. «L'humanité est son oeuvre à elle-même»¹⁴. L'humanité se fait et se reconnaît dans son histoire, qui n'est pas l'oeuvre de demi-

¹³ Ibid., pp. 11-12.

¹⁴ J. Michelet, «Avant-propos» à l'Histoire romaine dans Oeuvres complètes II (1828-1831), édition présentée par Paul Viallaneix, Paris, Flammarion, 1972, p. 341.

dieux ou d'hommes mythiques, mais du peuple. Les héros eux-mêmes sont des concrétions de l'âme du peuple. Aussi verrons-nous, quelques pages plus loin, apparaître sous la plume de Garneau la silhouette du bûcheron, défrichant les rives du Saint-Laurent, élevée au même rang qu'un Cartier ou qu'un Champlain : «Son oeuvre, si humble en apparence, devait avoir des résultats beaucoup plus vastes et beaucoup plus durables que les victoires les plus brillantes qui portaient alors si haut la renommée de Louis XIV.»¹⁵ Si la filiation n'est pas encore assez évidente, Garneau tire encore de l'Histoire romaine de Michelet un bref développement sur les principaux héros de cette lutte de l'esprit de liberté contre le despotisme et l'obscurantisme : Laurant Valla, Glareanus, Érasme, Scagliar, Louis de Beaufort, Vico et Niebuhr qu'évoque Garneau, ont déjà été cités à comparaître par l'historien français.

La Bible elle-même, référence obligée, est récupérée par ce mouvement ascensionnel vers la lumière et la liberté. En libéral catholique, Garneau évoque l'apport de la Bible qui, objet de constantes méditations et de nouvelles lectures depuis la Renaissance, a nourri également le progrès de l'esprit humain et favorisé l'avènement du peuple

¹⁵ DP, dans HDC, 1ère édition, p. 18.

à la conscience. Garneau retient essentiellement de l'enseignement du Régénérateur-Dieu – qui «est né au sein du peuple, n'a prêché que le peuple»¹⁶ – les tendances humanitaires du christianisme, faisant ainsi du christianisme une façon d'épopée du peuple.

Ce peuple qui revient si souvent dans ces pages sous la plume de Garneau appelle toutefois quelques précisions. La position de l'historien face au peuple, tout au long de son histoire, ne sera pas constante. Si tout porte à croire à la lecture du «Discours préliminaire» que l'Histoire de Garneau sera celle du peuple, ce dernier occupe singulièrement peu de place dans la suite de l'oeuvre. Les moeurs, les préoccupations, la vie concrète du menu peuple, du prolétariat ne seront guère évoquées. En cela, le libéralisme de Garneau s'inspire des révolutions bourgeoises européennes. Au XIX^e siècle, le peuple se confond encore plus ou moins avec la bourgeoisie. Ainsi, par *peuple*, Garneau désigne d'abord cette espèce de force morale du pays constituée d'hommes de profession, de notables, de propriétaires fonciers, de sorte que l'avènement du parlementarisme en 1791 équivaut à peu de chose près à l'entrée du peuple dans l'histoire véritable. De la même manière, les patriotes des années 1830 opposaient *peuple* à

¹⁶ Ibid., p. 15.

oligarchie. Mais alors comment expliquer que ce peuple existe, pour Garneau, dès les premières années de la colonie? C'est que cette première acception du concept se double d'une autre, plus abstraite, plus inaltérable, issue peut-être de l'angoisse de la disparition, celle de la race que nous verrons se profiler bientôt.

Acte d'allégeance libérale, cette ouverture du «Discours préliminaire» permet bien sûr à Garneau d'exposer, bien que de façon plutôt sommaire, les principes de sa méthode, mais plus encore, se distinguant des «historiens courtisans» cités plus haut, de fonder les assises de son oeuvre sur la volonté populaire, s'instituant porte-parole du peuple et, ce faisant, véritable historien national. Découverte de l'Amérique, de l'imprimerie, relectures de la Bible, émancipation de l'esprit et du peuple sont citées comme les principales manifestations de l'humanisme de la Renaissance, célébré dans ce premier mouvement du «Discours préliminaire» par Garneau. Renaissance d'où est par ailleurs issu le libéralisme dont il fait ici profession, un libéralisme qui, comme on a déjà pu le remarquer, est fort peu doctrinaire et reste essentiellement lié au progrès des Lumières, de l'esprit scientifique. La suite de l'Histoire allait révéler un libéralisme politique et non pas économique, à l'image de celui des patriotes : progressiste en matière politique et sociale, il demeure conservateur en

matière économique. Dans une page de son histoire qu'il devait par la suite supprimer, Garneau ajoutait à ceux évoqués plus haut un autre facteur de progrès : «La marche de la civilisation ne s'était pas ralentie en Europe. La grande lutte religieuse où le principe protestant avait triomphé avait donné, si je puis m'exprimer ainsi, plus de ressort et plus d'étendue à l'esprit humain, en agrandissant le champ de son expérience et en détruisant ses préjugés»¹⁷. En ces années d'après l'Union où commence à se faire sentir dans l'opinion la mainmise de l'ultramontanisme, c'était pécher par excès. La troisième édition ne gardera plus trace, bien sûr, d'une telle audace.

Vicissitudes de l'histoire

Contrairement à Rome ou à Athènes dont l'origine disparaît dans la nuit des temps, l'Amérique a vu le jour à la lumière de la liberté et de la paix. Et c'est dans cette aube lumineuse de l'esprit que s'effectue pour Garneau l'établissement du Canada. Ici encore, Garneau donne la primauté à la curiosité scientifique et non à l'intention religieuse. Car l'Amérique, et donc le Canada, «habitée par

¹⁷ HDC, 1ère édition, p. 101.

une seule race d'hommes»¹⁸, c'est-à-dire le peuple, constitué en nations, est la terre d'élection de cette humanité nouvelle née de la Renaissance.

Pourtant, et Garneau le signale à deux occasions dans le texte, l'établissement du Canada n'aura malheureusement pas pu au même titre que celui des autres colonies, bénéficier sans partage des avantages de la liberté et de la paix, ce qui a entravé son développement et infléchi le cours de son évolution :

Par cela même que le Canada a été soumis à de grandes vicissitudes, qui ne sont pas de son fait, mais qui tiennent à la nature de sa dépendance coloniale, les progrès n'y marchent qu'à travers les obstacles, les secousses sociales (...)¹⁹

Les frictions entraînées par l'évolution d'une autre société, parallèle et distincte, au sein d'un même territoire ne semblent pas pour Garneau les seuls facteurs d'obstruction en cause et l'on reconnaît dans cette volonté d'atténuer l'importance des tensions ethniques une des caractéristiques du libéralisme un peu éthéré du début du siècle. Il doit remonter plus loin dans le récit fragmenté

¹⁸ DP, dans HDC, 1ère édition, p. 13.

¹⁹ Ibid., p. 21.

du «Discours» pour revenir au début de cette longue chaîne d'avaries qui fut le destin de son peuple :

Le Canada, quoique fondé, pour ainsi dire, sous les auspices de la religion, est une des colonies qui ont ressenti le plus faiblement cette influence [de la liberté et de la paix] pour des raisons qu'on aura lieu d'apprécier plus d'une fois dans la suite.²⁰

Si ses propos restent plutôt allusifs dans le «Discours», par la suite, en effet, Garneau allait donner des éclaircissements qui ne passeront pas inaperçus. Le gouvernement français en sortira égratigné; il lui reprochera sa mauvaise administration et son engagement dans de trop nombreuses et ruineuses guerres. Ici encore point le libéralisme de Garneau et l'on reconnaît sous sa plume les principaux griefs que pouvait avoir la petite-bourgeoisie canadienne-française d'avant le projet d'union contre le gouvernement français. Plus encore, bien que «fondé sous les auspices de la religion», la colonie n'en tirera pas que bénéfices et civilisation :

La religion a joué un grand rôle dans l'établissement du Canada; et ce serait manquer de justice que de ne pas reconnaître tout ce qu'elle a fait pour lui, même dans les temps les plus critiques (...)
Mais si son influence est indispensable au début de la civilisation; si la religion est nécessaire

²⁰ Ibid., p. 18.

aux peuples civilisés dont elle est le bien le plus précieux, l'expérience semble prouver aussi que le clergé doit autant que possible se tenir éloigné des affaires et des passions du monde, afin de conserver ce caractère de désintéressement et d'impartialité nécessaire à ceux qui sont établis pour instruire les hommes sur leurs devoirs moraux, ou pour les juger.²¹

Ce plaidoyer pour la séparation de l'État et de l'Église ne passera pas inaperçu et constitue l'un des passages qui seront l'objet de reproches incessants depuis la première publication de l'oeuvre en 1845 jusqu'à sa réédition par Hector Garneau chez Alcan, à Paris. Le passage disparaîtra d'ailleurs de la troisième édition, de même que celui qui suit, comme presque tous ceux où Garneau reproche ouvertement au gouvernement colonial français, et en particulier à Richelieu, de n'avoir pas permis l'émigration des Huguenots en Nouvelle-France :

De quel avantage n'eût pas été une émigration en masse et composée d'hommes riches, éclairés, paisibles, laborieux, comme l'étaient les Huguenots, pour peupler les bords du Saint-Laurent, ou les fertiles plaines de l'Ouest? (...) Une funeste politique sacrifia tous ces avantages aux vues exclusives d'un gouvernement armé, par l'alliance du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, d'une autorité qui ne laissait respirer ni la conscience ni l'intelligence. (...) Nous le répétons, sans cette politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduit à défendre pied à pied contre une mer envahissante, notre langue, nos lois, notre nationalité? Comment jamais pardonner au fanatisme les angoisses et les souffrances de

²¹ HDC, pp. 391-392.

tout un peuple, dont il a rendu la destinée si douloureuse et si pénible, dont il a compromis si gravement l'avenir.²²

Ainsi l'aube dans laquelle est née la colonie n'a pas tenu toutes ses promesses. Dès l'origine, des forces extérieures sont intervenues pour contrecarrer la destinée originale du peuple. La volonté du peuple elle-même n'est jamais remise en cause par Garneau. Ce qui l'est, c'est l'ensemble de facteurs qui ont pu mettre en péril la promesse de liberté et de paix dont le peuple était porteur, notamment, au yeux d'un libéral, la mauvaise administration coloniale française et la trop importante ingérence du clergé dans les affaires de l'État.

Pour une autre définition de la nation

Puisque les bienfaits du progrès social qui avait mené le peuple sur le devant de la scène – progrès imputé à la raison et à la liberté alliées à l'humanisme chrétien –

²² Ibid., p. 494. Ce passage, il faut le signaler, contrairement à la presque totalité des autres portant sur l'exclusion des Huguenots, ne sera pas entièrement supprimé de la troisième édition. Mais voici ce qu'il en restera : «De quel avantage n'eût pas été une émigration faite en masse et composée d'hommes riches, éclairés et laborieux, pour peupler les bords du Saint-Laurent ou les fertiles plaines de l'Ouest? Du moins ils n'auraient pas porté à l'étranger le secret des arts de la France et nous ne serions pas, nous Canadiens-français, réduits à défendre pied à pied contre une race étrangère notre langue, nos lois et notre nationalité.» (HDC, 3^{ème} édition, Québec, P. Lamoureux, 1859, tome I, p. 250.) De l'accusation en règle, on passe au simple regret.

avaient pu être contrecarrés ou du moins affaiblis au Canada par les débuts difficiles de la colonie, Garneau devait faire appel à d'autres facteurs explicatifs pour rendre compte de la cohésion interne et de l'évolution du peuple vers la nation dont il allait écrire l'histoire, pour rendre compte de sa survie. Ici interviennent les facteurs de race et de lutte :

Si l'on envisage l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours, on voit qu'elle se partage en deux grandes phases que divise le passage de cette colonie de la domination française à la domination anglaise et que caractérisent, la première, les guerres des Canadiens envers les Sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les États-Unis; la seconde, la lutte politique et parlementaire qu'ils soutiennent encore pour leur conservation nationale²³.

C'est cette lutte que Garneau place au centre même de son histoire, en en faisant la vocation même du peuple canadien-français. Cet appel à la lutte, Garneau l'adresse à sa propre génération dont l'ardeur combative vient d'être violemment ébranlée par l'Acte d'union. Ainsi, l'histoire de Garneau commence et se conclut par cet appel à la lutte. Issu de cette génération qui trouva son terrain d'élection et la plate-forme à partir de laquelle élaborer sa vision de la société dans la lutte parlementaire, Garneau avoue privilégier la deuxième phase de son histoire, celle qui se

²³ DP, dans HDC, 1ère édition, pp. 19-20.

déroule sous la domination britannique : «La différence des armes, entre ces deux époques militantes, nous les montre sous deux points de vue bien distincts; mais c'est sous le dernier qu'il m'intéresse d'avantage»²⁴. Et Garneau de justifier cette préférence par la noblesse accrue de la lutte dans l'adversité de la domination étrangère. Ainsi les Papineau, Bédard, Stuart, héros de ces joutes parlementaires, seront consacrés héros nationaux au même titre que ceux de la première heure, les fondateurs de la Nouvelle-France.

L'historien reprend à son compte dans le «Discours préliminaire» tous les arguments, déjà évoqués plus haut, de la réserve française. Ainsi la position particulière des Canadiens dans l'Amérique du Nord est un gage de leur fidélité envers la métropole. La préservation de leurs lois, de leur langue et de leur religion les attacherait plutôt à la cause métropolitaine qu'à la cause des autres colonies et constitue un rempart contre la poussée républicaine. La Grande-Bretagne a donc eu raison en 1774 de promulguer l'Acte de Québec, puis en 1791 d'accorder sa grâce aux Canadiens en leur conservant leurs institutions. Car pour Garneau, comme pour la plupart de ses contemporains, la domination anglaise n'a pas été totalement

²⁴ *Ibid.*, p. 20.

dépourvue de bienfaits dans la mesure où elle a permis l'accession du peuple canadien au processus décisionnel et, soutient l'historien, où elle a procuré une certaine paix sociale qui a permis l'accroissement de la population :

Mais qui peut dire que ces luttes aient retardé essentiellement sa marche? C'est pendant celles dont on craint les plus funestes résultats que son extension a pris les plus grands développemens. Dans les 152 ans de la domination française, la population du Canada n'a atteint que le chiffre de 80 000 ames environ, tandis que dans les 83 ans de la domination anglaise, ce chiffre s'est élevé à plus de 500 000, et le pays s'est établi dans sa plus grande étendue. On voit donc que les frayeurs dont l'on vient de parler, sont plus chimériques que réelles²⁵.

Ce passage peut-être trop conciliant envers le régime britannique disparaîtra, soit dit en passant, dès la deuxième édition de l'oeuvre. L'Angleterre aura, temporairement, oublié sa volonté première d'assimilation. Bien. Mais encore aura-il fallu l'en convaincre. Ce qui, pour Garneau, explique la persistance du peuple canadien-français, en dépit des rigueurs de la domination étrangère, c'est ce qui caractérise pour lui la race française, «cette force secrète de cohésion et de résistance», cette «vieille étourderie gauloise»²⁶. Non seulement ce trait racial ne s'est pas étiolé à la séparation d'avec la mère patrie, mais

²⁵ *Ibid.*, pp. 23-24.

²⁶ *Ibid.*, p. 24.

il a été avivé, aiguisé par cette lutte qui fut le destin de ce peuple dès l'origine. La venue d'une communauté étrangère sur un même territoire n'a fait qu'accentuer cette disposition essentielle.

Tout au long de son Histoire, Garneau caractérisera chaque race, récupérant ainsi l'esquisse qu'en avait déjà tracée Charlevoix au XVIII^e siècle :

Ce qui frappait davantage autrefois l'étranger en arrivant sur ces bords, c'était nos institutions conventuelles, comme dans les provinces anglaises, c'étaient les monuments du commerce et de l'industrie. Cette différence caractérise l'esprit des deux peuples : tandis que nous érigeons des monastères, le Massachusetts construisait des navires pour commercer avec toutes les nations.²⁷

Ailleurs, établissant les différences entre le colon français et le colon anglais, Garneau dépeint ce dernier en homme d'affaires alors que le premier est essentiellement un guerrier, un soldat :

Leur vie, à la fois insouciant et agitée, soumise et indépendante, était plus chevaleresque, plus poétique que la vie calculatrice de ces derniers [les colons anglais]. Catholiques ardents, ils n'avaient pas été jetés en Amérique par les persécutions religieuses; royalistes zélés, ils ne demandaient pas une liberté contre laquelle peut-être ils eussent combattu. C'étaient des

²⁷ HDC, 1ère édition, tome I, p. 107.

chercheurs d'aventures, courant après une vie nouvelle, ou des vétérans brunis par ce soleil de Hongrie, et qui avaient pris part aux victoires des Turenne et des Condé; c'étaient des soldats qui avaient vu fléchir sous le génie de Luxembourg le lion britannique et l'aigle autrichienne. La gloire militaire était leur idole et, fiers de marcher sous les ordres de leurs seigneurs, ils les suivaient partout au risque de leur vie pour mériter leur estime et leur considération.²⁸

Cette ardeur guerrière, cette qualité inhérente de résistance à l'attaque est donc, selon Garneau, ce qui aura permis à ce peuple de survivre. Par ailleurs, les deux races, si fortement caractérisées, deviendront de par leur nature irréconciliables, irréductibles l'une à l'autre. L'assimilation, à en croire l'historien, reste donc impossible. Et la lutte de se poursuivre.

Plusieurs auteurs ont lu dans cet antagonisme racial entre conquérant et conquis l'influence de Thierry. Cette idée, perçue comme un des principes fondamentaux de l'oeuvre de Garneau, se retrouvait, bien sûr, au coeur de La Conquête de l'Angleterre par les Normands (1825). Loin de nous de prétendre nier cette influence de Thierry sur Garneau, mais n'est-il pas aussi possible de voir dans ce constant recours au concept de race la simple résurgence du discours ambiant? Il n'est que de relire le Rapport Durham pour se convaincre de cette coïncidence :

²⁸ Ibid., tome II, pp. 46-47.

Je m'attendais à trouver un conflit entre le gouvernement et le peuple; je trouvai deux nations en guerre au sein d'un même État; je trouvai une lutte, non de principes, mais de race.²⁹

Je ne pus donc croire que cette animosité était seulement celle qui subsistait entre une oligarchie officielle et un peuple. Davantage, j'en vins à la conviction que la lutte qui a été représentée comme une lutte de classe était, en réalité, une lutte de races.³⁰

Je n'entretiens aucun doute au sujet du caractère national qui doit être donné au Bas-Canada : ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la majorité de la population de l'Amérique britannique, celui de la grande race qui doit, à une époque prochaine, être prédominante sur tout le continent de l'Amérique du Nord.³¹

Les exemples de ce langage abondent tout au long du Rapport. La transmutation des oppositions de classes sous forme de conflits raciaux n'est donc pas le propre de l'oeuvre de Garneau. Durham a bien sûr ses raisons : la lutte de principes – serait-ce entre deux classes aux intérêts divergeants – aurait trouvé grâce au yeux de ce libéral; une lutte de races devenait beaucoup plus condamnable. Mais dans l'oeuvre de Garneau, cette traduction est au service de la survie de la nation et celle-ci ne pourra être qu'au prix d'un certain nivellement

²⁹ J.G.L. Durham, Le Rapport Durham, Montréal, L'Hexagone, 1990, p. 58.

³⁰ Ibid., p. 64.

³¹ Ibid., pp. 229-230.

des couches sociales au sein de la conscience nationale, dans le concept de race.

Ainsi, avec l'introduction de ce concept de race survient une fracture dans le texte du «Discours». Si, jusqu'à maintenant, le discours de Garneau a pu sembler se confondre avec celui d'une bourgeoisie libérale pro-britannique, héritière dans une certaine mesure du démocratisme de la Révolution et qui définissait la nation en termes essentiellement politiques, ce parallélisme s'interrompt ici. L'Acte d'union a changé bien des choses en remettant en cause la relative stabilité d'une telle conception de la nation. Cette Union, pour Garneau, est synonyme d'un véritable attentat contre la nationalité canadienne :

L'Union des Canadas, surtout, projetée en 1822, et exécutée en 1839, n'a été qu'un moyen adopté pour couvrir d'un voile légal une grande injustice. L'Angleterre, qui ne voit, dans les Canadiens français, que des colons turbulents, entachés de désaffection et de républicanisme, oublie que leur inquiétude ne provient que de l'attachement qu'ils ont pour leurs institutions et leurs usages menacés, tantôt ouvertement, tantôt secrètement par l'autorité proconsulaire. L'abolition de leur langue, et la restriction de leur franchise électorale pour les tenir, malgré leur nombre, dans la minorité et la sujétion, ne prouvent pas que trop, du reste, que ni les traités, ni les actes publics les plus solennels, n'ont pu les

protéger contre les attentats commis au préjudice de leurs droits.³²

Les arguments des libéraux de 1830 qui, à grand renfort de louanges pour le parlementarisme britannique, proclamaient leur soumission à la métropole, n'offrant plus les mêmes garanties à la survie de la nationalité canadienne, Garneau doit trouver un autre fondement à la nation, doit lui trouver une base irréfragable.

C'est ainsi que le libéralisme premier de Garneau, libéralisme éclos dans la griserie des luttes parlementaires du début du siècle, se bute sur un nouveau nationalisme commandé par le contre-coup de 1840. À une première conception de la nation toute teintée d'idéalisme, en succède une seconde cette fois-ci commandée par les rigueurs de la survie. La première, issue du rationalisme des Lumières, cède le pas à une certaine conception de la nation découlant du romantisme allemand et reposant sur l'idée de génie national. La nation sera alors définie par la communauté de religion, de langue et d'usages; les volontés individuelles se fondant en une seule, unique, supérieure.

³² DP, dans HDC, 1^e édition, pp. 21-22.

L'Histoire de Garneau témoigne, dans l'ensemble, d'une certaine persistance des idéaux des années 1830 au-delà des troubles de 1837. On retrouvera dans le «Discours préliminaire» les linéaments d'une conception de la nation qui était celle des patriotes et, d'une manière plus générale, de la petite-bourgeoisie professionnelle canadienne-française du début du siècle alors qu'elle s'était instituée principal porte-parole de la nation, avant que le clergé ne prenne le relais. Pourtant, cette première définition de la nation qu'on avait vue éclore dès les premières années de la Conquête et qu'avait encouragée l'Acte constitutionnel de 1791 se voit, dès les premières pages de l'Histoire de Garneau, mise en échec. Ce premier projet de société s'inspirant des principes libéraux, fragilisé par les troubles de 1837 et par l'Acte d'Union, laisse voir ses failles. L'histoire parlementaire prévaudra dans son Histoire, soit, mais les moyens politiques ayant été ravalés par 1840, Garneau doit chercher ailleurs les fondements de la nation. Ainsi son libéralisme premier se double-t-il, contradictoirement, d'un certain nationalisme. Le «Discours préliminaire» est d'un bout à l'autre tiraillé entre ces deux pôles. Mais malgré l'appel à la survie des dernières page de l'oeuvre — écrites, il est vrai, quelques

années plus tard et traduisant peut-être un désenchantement progressif -, on ne peut, à la lumière des premières pages, conclure à un plat conservatisme - celui-ci étant souvent vers le milieu du XIX^e siècle le corollaire nécessaire du nationalisme. En remontant jusqu'à l'origine, Garneau aura conclu que l'histoire de son peuple trouve son sens dans la lutte. Aussi, la sauvegarde des institutions, des traditions, n'impliquera pas pour lui un repli passif. C'est encore une façon de lutter pour assurer l'avenir.

CHAPITRE III

Le «Discours préliminaire» et l'écriture de l'essai

L'Histoire de Garneau se présente, on le sait, comme une réaction à une situation historique précise, résumée par le Rapport de Lord Durham et ce qui devait en résulter sur la scène politique, dans la modification des structures politiques et des rapports entre la colonie et la métropole. «C'est un peuple sans histoire et sans littérature»¹, dit la tristement célèbre formule de Durham. L'oeuvre de Garneau devait s'évertuer à prouver le contraire. Il s'agit autant, pour l'historien, de laver l'honneur insulté, de justifier l'existence de la nation, que de trouver des raisons d'espérer, et ces exigences ne seront peut-être jamais aussi manifestes que dans les quelques pages du «Discours préliminaire». Il s'agit bien de lutter, oui, mais aussi de comprendre et de donner un sens à cette lutte. De lutter contre les adversaires politiques, mais plus

¹ John George Lambton Durham, op. cit., p. 237.

encore, par le biais de l'oeuvre, d'ériger un monument contre l'oubli, la disparition et l'indétermination; d'ajouter une dimension supplémentaire à la nation, gardienne de son intégrité.

Nous l'avons déjà remarqué, le renouveau d'intérêt pour Garneau à partir des années 1960, facilement perceptible chez les historiens et les sociologues, n'est pas aussi marqué chez les littéraires. Un certain intérêt pour l'étude de l'essai au Québec depuis les années 1970 aurait pu permettre, pourtant, de relire le texte du «Discours préliminaire». André Belleau faisait déjà l'hypothèse que l'essai, dans la littérature québécoise, ne se trouve pas toujours là où on le cherche et que «sa pratique, faute de caution spécifique, s'est même parfois déguisée pour se rapprocher davantage du feu littéraire central allumé par l'institution»². Pourquoi, dans les années 1840, l'essai ne se cacherait-il pas sous les apparences de l'histoire?

Dans son anthologie littéraire des Essais québécois 1837-1983, où ne figure pas le «Discours» de Garneau, Laurent Mailhot justifie cette exclusion en arguant du ton trop «oratoire et méthodique»³ de cet écrit. Outre que le

² André Belleau, «Approches et situation de l'essai québécois», dans Voix et images, printemps 1980, p. 539.

³ Laurent Mailhot, Essais québécois 1938-1983, Montréal, Hurtubise HMH, 1984, p. 11.

ton «oratoire» ne saurait à lui seul discréditer un texte relevant de l'essai – surtout si l'on admet, avec Jean Terrasse, que la majorité des formes que prend l'essai dérivent du genre oratoire⁴ –, une lecture attentive, sensible aux hésitations, aux redites et aux lacunes dans l'argumentation du «Discours», contredit ou permet de nuancer le jugement de Laurent Mailhot. Le caractère méthodique du discours, en effet, tient moins à la démarche de Garneau qu'il ne révèle un ton, justement, une stratégie persuasive, et consiste plus en un effet de surface qu'en un mode de structuration des contenus. Le «Discours» se présente plutôt sous la forme d'une prose ouverte, interrogative, qui n'entretient pas que des certitudes malgré sa soif de convaincre, de persuader, d'inciter à l'action. On reconnaît là, déjà, quelques caractéristiques de l'écriture de l'essai.

Le récit idéal

«L'histoire est devenue, depuis un demi siècle, une science analytique et rigoureuse; non seulement les faits, mais leurs causes, veulent être indiqués avec discernement et précision, afin qu'on puisse juger des uns par les

⁴ Jean Terrasse, Rhétorique de l'essai littéraire, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. «Genres et discours», 1977, p. 7.

autres.»⁵ Ainsi commence le «Discours préliminaire», annonçant un exposé plutôt didactique des principes et de la démarche de l'historien dans son oeuvre. L'auteur récupère ainsi toute la thématique des Lumières, affichant une confiance exclusive dans la science et dans la raison seules. Mais bien vite, ce qui prend forme sous nos yeux, c'est un récit, ou plutôt une fable, racontant, en les entremêlant, l'avènement de cet esprit scientifique, le «perfectionnement des institutions sociales» et du peuple dans l'histoire. Ainsi se construit une évocation hautement métaphorique de l'histoire occidentale, où les «nuages mystérieux qui enveloppaient le berceau de la Grèce et de Rome perdent de leur terreur», où l'on voit «le merveilleux disparaître comme ces légers brouillards du matin aux rayons du soleil»⁶ et où l'invention de l'imprimerie et la découverte du Nouveau Monde ébranlent «sur sa base vermoulue, cette divinité qui avait couvert le moyen âge de si épaisses ténèbres»⁷.

Sous ces métaphores transparait une vision de l'histoire dont on peut aisément retracer la genèse et qu'on peut situer historiquement. Elle doit beaucoup à l'Histoire

⁵ DP, dans HDC, 1ère édition, p.9.

⁶ Ibid., p. 10.

⁷ Ibid., p. 11.

romaine de Michelet et n'est pas propre à Garneau, comme on a pu l'entrevoir dans le chapitre précédent. Mais loin de se proposer comme une interprétation de l'histoire, cette vision se pose comme un constat, tirant sa validité de l'esprit qui donna naissance à une «science» historique dont Garneau raconte lui-même l'avènement. Le récit se veut caution, preuve, et nous devons le croire sur parole.

Revoyons cette première phrase du «Discours».

L'histoire est devenue depuis peu une «science analytique et rigoureuse». Qui l'affirme? Non pas M. Garneau.

L'historien cherche à se placer dans une perspective universelle et neutre et il se contente tout au plus d'émettre l'évidence. La preuve : les faits et les causes veulent eux-mêmes être indiqués «avec discernement et précision». L'historien ne sera que l'outil de cette transcription, le secrétaire. Sans cesse, le manque de systématité du discours – qui distingue justement l'essai du traité scientifique – est conjuré par un ostentatoire effacement de l'énonciation, effacement qui serait bien plus le résultat d'un travail ambigu, comme le fait remarquer Marc Angenot, que «l'hypostase d'une prétendue «activité cognitive» qui serait naturelle à la production intellectuelle»⁸. À travers cette interrogation et cette

⁸ Marc Angenot, La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes, Paris, Payot, coll. «Langages et sociétés», 1982, p. 49.

appropriation de la réalité par et dans le langage que constitue l'essai, le sujet énonciateur du discours vient sans cesse contredire tout projet de connaissance scientifique pour y introduire, malgré lui, une certaine part de lyrisme.

Entre cette distance descriptive signifiée et les sujets du discours (la saine raison, la liberté politique, le peuple, les progrès de l'esprit humain, etc.) qui ne sont plus que des abstractions idéalisées, il y a peu de place pour le doute, pour la rigueur critique. Plutôt qu'un enchaînement rigoureux d'arguments logiques, c'est un récit qu'on nous propose, et le lecteur se voit contraint d'assumer cette même vision des choses sous peine de nier toute compétence à l'historien.

Plutôt que le travail tout en transparence du scientifique qu'une rhétorique du constat tente ici en vain de mimer, il s'agit d'un discours «opaque»⁹, discours qui, non content de transmettre le signifié, le travaille; qui, loin de simplement rendre compte de la réalité, travaille un corpus culturel et des représentations de la réalité. Mais pour mieux convaincre, pour mieux persuader de la validité de la démonstration, il faut sans cesse, à l'historien, se

⁹ Terrasse, *op. cit.*, p. 124.

défendre de succomber à la tentation de l'écriture et occulter toute dépendance idéologique.

L'essai, rappelle Robert Vigneault, serait essentiellement un «récit idéal», selon le mot d'André Belleau,

qui se manifeste sous les espèces d'une argumentation enthymématique et métonymique. Les éléments d'un tel procès argumentatif ne s'enchaînent pas linéairement, comme dans une démonstration rationnelle; ils se juxtaposent, plutôt, de manière concentrique, autour de la vision hégémonique du SUJET. C'est cette vision du monde, ce mythe personnel qu'a le pouvoir d'imprimer à la succession capricieuse d'«arguments» intuitivement rassemblés, et parfois farouchement hétéroclites, la forme de cette nouvelle unité littéraire organique qu'on appelle un essai.¹⁰

La linéarité sans faille des idées n'est donc pas le propre de l'essai et le texte du «Discours» en témoigne. Cette première partie du texte – la «fable» – se présente, plutôt qu'en un récit continu, linéaire, sous la forme de circonvolutions, comme des vagues successives, reprenant toujours ce même cheminement ascensionnel dans l'histoire occidentale, de l'histoire vers la science, du peuple vers la liberté, de l'esprit vers la liberté de pensée. Ce mouvement multiple converge vers l'événement qui en est la réalisation ultime : l'établissement de nouvelles nations en

¹⁰ Robert Vigneault, L'écriture de l'essai, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1994, p. 42.

Amérique. C'est là, pour Garneau, dans ce «jaillissement de lumière», que la société américaine a vu le jour :

C'est sous l'influence de cette civilisation et de ces doctrines que l'Amérique septentrionale s'est peuplée d'Européens. (...)

L'établissement du Canada date des commencemens de ce grand mouvement de population vers l'ouest, mouvement dont on a cherché à apprécier les causes générales dans les observations qui précèdent, et dont la connaissance intéresse le Canada comme le reste de l'Amérique. Nous ne devons pas en effet méconnaître le point de départ et la direction du courant sous-marin qui entraîne la civilisation américaine. Cette étude est nécessaire à tous les peuples de ce continent qui s'occupent de leur avenir.¹¹

Ainsi, la «fable» trouve sa raison d'être en ce que le premier mouvement du texte, véritable célébration des grands acquis de l'humanisme de la Renaissance consolidés par le XVIIIe siècle, permet à Garneau de fonder à la fois la légitimité de son entreprise et la valeur, l'intérêt de son sujet : d'abord en se distinguant des «historiens courtisans»¹², comme on a pu le noter précédemment, en établissant les assises de son oeuvre sur la volonté populaire et en se faisant le porte-parole du peuple, puis en signifiant que l'établissement du Canada, ne serait-ce que comme l'aboutissement de ce combat de l'esprit et de la raison, mérite d'être étudié, le prestige des origines rejaillissant sur lui.

¹¹ DP, dans HDC, 1ère édition, pp. 16-17.

¹² Ibid., p. 13

Le on, le nous, le je

Prémises sinueuses, longues – près de la moitié du texte –, insistantes, qui permettront enfin d'aborder l'objet du texte, l'histoire du Canada. Plus que d'expliquer, d'exposer, il s'agit, toujours, de convaincre, de persuader et de justifier cette prise de parole. L'effacement de l'énonciateur dans le texte, déjà relevé, ne doit donc pas nous leurrer. Cette mise à distance du sujet s'effectue en partie par le recours au «on» impersonnel visant à signaler la neutralité de l'énonciation. À ce «on» neutre se substitue occasionnellement un «nous» de modestie cherchant à «mimer une certaine sérénité anonyme»¹³. Ce recours au «nous», significativement, se fait de plus en plus fréquent à mesure que Garneau approche le coeur du sujet – son interprétation globale de l'histoire du Canada – et, surtout, il se diversifie, établissant des rapports d'un autre type avec l'allocutaire : au premier «nous» affectant l'effacement de l'énonciateur et visant à instaurer une distance plus grande entre le sujet et l'objet du discours, succède un «nous» qui, paradoxalement, réussit à réduire la distance entre l'auteur du discours et son lecteur, l'un accompagnant l'autre dans sa lecture, prenant pour acquis la parenté d'esprit et de point de vue. On repère également

¹³ Marc Angenot, op. cit., p. 49.

dans le texte une troisième manifestation de la première personne du pluriel à travers laquelle l'énonciateur s'adresse à un allocutaire à la fois pluriel et plus spécifique - la nation canadienne-française -, avec laquelle il se confond et dont il se fait le porte-parole.

Mais il y a plus. En deux occasions intervient dans le discours, comme un effet de lapsus, la première personne du singulier. Annonçant la division de son Histoire en deux grandes périodes, l'une correspondant à la domination française, l'autre à la domination anglaise, Garneau écrit : «La différence des armes entre ces deux époques militantes, nous les montre sous deux points de vue bien distincts; mais c'est sous le dernier qu'il m'intéresse davantage»¹⁴. Cette époque où se déroulèrent les luttes parlementaires est bien celle qui tient le plus à coeur à l'historien, puisqu'elle met en scène les gains et les aspirations de sa propre classe. Cette «infraction» dans l'ordre du discours sera corrigée dans la troisième édition de l'oeuvre.

Quelques paragraphes plus loin, le «je» s'immisce encore une fois dans le texte lorsque Garneau prend ses distances face aux prophètes de malheur qui prédisent la

¹⁴ DP, dans HDC, 1ère édition, p. 20.

disparition des Canadiens français à la suite de l'Acte d'union :

Nous avons plus de foi dans la stabilité d'une société civilisée, et nous croyons à l'existence future de ce peuple dont l'on regarde l'anéantissement, dans un avenir plus ou moins éloigné, comme un sort fatal, inévitable. Si je m'abandonnais, comme eux, à ces pensées sinistres, loin de vouloir retracer les événements qui ont signalé sa naissance et ses progrès, et de me complaire dans la relation des faits qui l'honorent, je ne trouverais de voix que pour gémir sur son tombeau. Je me couvrirais la tête pour ne pas voir agoniser ma patrie, expirer ma race. Non, homme d'espérance, l'on n'entendra jamais ma voix prédire le malheur; homme de mon pays; l'on ne me verra jamais, par crainte ou par intérêt, calculer sur sa ruine supposée pour abandonner sa cause.¹⁵

Ce passage sera supprimé dès la deuxième édition – peut-être aussi, il est vrai, en raison de l'optimisme trop véhément qu'y affiche l'historien – si bien que le «Discours préliminaire» ne gardera plus trace de cette intrusion plus ou moins contrôlée de la première personne du singulier.

La disparition des certitudes

La sérénité en apparence inaltérable du premier mouvement est imperceptiblement ébranlée à l'approche du motif central du «Discours». Là, Garneau ne se contente pas d'étaler le plan d'ensemble de l'ouvrage – ce qui sera

¹⁵ Ibid., pp. 22-23.

bouclé en un paragraphe. Beaucoup plus que de plaider simplement en faveur de la survie des Canadiens français qui resteront les fidèles alliés de la couronne, selon les justifications habituelles, il s'agit aussi, pour Garneau, d'inoculer à ses compatriotes sa foi en un avenir pour ce peuple. Peut-être un peu, également, de mieux s'en convaincre lui-même.

Le ton change. Du moins, si la ferveur à laquelle Garneau n'arrivait pas tout à fait à se soustraire dans la première partie du texte persiste dans la seconde, une certaine part d'inquiétude vient s'y greffer. Elle se manifeste d'abord par la recherche d'un certain réconfort, pourrait-on dire, que semble traduire ce rapprochement du lecteur observé plus haut, de même que le désir de se confondre au « nous » national. On est moins seul. Par ailleurs, comme l'énonciation, l'allocutaire du texte dans le premier mouvement se voulait plus universel, moins déterminé. Il semble, par la suite, plus ciblé. C'est, d'une part, le peuple lui-même et, d'autre part, l'adversaire dont la présence se concrétise et auquel il faudra maintenant répliquer, preuves à l'appui. L'historien aura désormais recours à des dates, des faits historiques précis et non plus à l'approche plus approximative, plus vague, du début du texte, qui embrassait du regard des siècles d'histoire et un mouvement de fond de l'histoire

occidentale. Le Canada, bien qu'issu de cette civilisation européenne déjà décrite, est une des colonies qui a le moins profité de cette influence? Qu'à cela ne tienne :

«l'histoire de la découverte et de l'établissement du Canada, ne le cède en intérêt à celle d'aucune autre partie du continent»¹⁶. Suit une longue accumulation d'exploits allant de la «hardiesse de Cartier qui vient planter sa tente au pied de la montagne d'Hochelaga, au milieu des tribus inconnus, à près de trois cents lieues de l'Océan»¹⁷, à la fondation, par les missionnaires, d'établissements européens jusque dans le Texas.

C'est cette même inquiétude que manifeste le recours récurrent à la tournure interrogative. L'Angleterre n'a pas tenu les promesses formulées en 1774 et 1791 : «L'abolition de leur langue et la restriction de leur franchise électorale pour les tenir malgré leur nombre, dans la minorité et la sujétion, ne prouvent-ils pas que trop, du reste, que ni les traités, ni les actes publics les plus solennels, n'ont pu les protéger contre les attentats commis au préjudice de leurs droits»¹⁸? De plus, l'émigration des îles britanniques et l'Acte d'union portent un dur coup au

¹⁶ *Ibid.*, p. 18.

¹⁷ *Ibid.*, pp. 18-19.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 21-22.

Canada français : «Mais a-t-on vraiment raison d'en appréhender les révolutions si redoutées par quelques uns de nous, tant désirées par les ennemis de la nationalité franco-canadienne?»¹⁹ En conséquence, la destinée du peuple est de lutter sans cesse : «Mais qui peut dire que ces luttes aient retardé essentiellement sa marche?»²⁰ Les questions, les objections fusent de toutes parts et si elles ne sont que rhétoriques, elles laissent néanmoins entrevoir la précarité de la position qui est celle de Garneau.

La pensée en mouvement

Prise de parole difficile, donc, et qui signale les relations essentiellement problématiques qu'entretient le sujet du «Discours» avec l'objet de sa réflexion. Peut-être peut-on voir dans ces oscillations du sujet de l'énonciation, comme François Ricard l'observait déjà dans les essais nationalistes des années 1960-1970, une «tentative, de la part d'un JE divisé, tendu, d'explorer et de résoudre cette tension en la projetant, par l'écriture, dans un NOUS à la fois réel et mythique»²¹. Ce NOUS,

¹⁹ Ibid., p. 22.

²⁰ Ibid., p. 23.

²¹ François Ricard, «La littérature québécoise contemporaine, 1960-1977, IV: L'essai», dans Études françaises, octobre 1977, p. 377.

Garneau devra le pourvoir, en cours de route, d'une certaine «force de cohésion et de résistance» : ce sera la «vieille étourderie gauloise»²², avatar du génie national grâce auquel le peuple a pu survivre et pourra affronter l'avenir.

La relative instabilité qui caractérise la position du sujet opère aussi à d'autres niveaux dans le texte. Malgré la rhétorique du constat mise en oeuvre par l'auteur, l'unique rigueur logique ne détermine pas l'ordre des arguments et des idées. L'écriture de l'essai laisse place au doute, aux contradictions, aux lacunes, aux esquives. À preuve : cette fracture, observée au chapitre précédent, qui intervient dans le discours de Garneau, au milieu du texte. Alors que ses premiers arguments semblent tout droit tirés du réquisitoire somme toute assez conciliant de la petite-bourgeoisie libérale pro-britannique dont il est lui-même issu (argument de la réserve française, définition essentiellement politique de la nation), force lui est de constater en chemin qu'ils ne font plus le poids dans le nouveau paysage politique remodelé par l'Union. Garneau se voit poussé dans ses derniers retranchements et son libéralisme premier devra donc être contrebalancé par un nationalisme de survie célébrant la vigueur de la «race», plus ou moins synonyme de nation et de peuple et laissant

²² DP, dans HDC, 1ère édition, p. 24.

entrevoir la célébration combien plus univoque qui se prépare alors sur l'échiquier idéologique du Canada français.

Loin d'offrir des certitudes, l'écriture du «Discours préliminaire» procède d'une véritable recherche de «vérité», de lucidité, de solutions possibles. La contradiction ne la rebute pas, mais, surtout, elle procède d'une recherche de sens : sens d'une prise de parole, sens de l'existence d'une nation et sens de son histoire. Malgré sa rhétorique du constat, malgré le ton parfois didactique, malgré ces premières paroles qui semblent descendre de quelque empyrée scientifique, la prise de parole demeure essentiellement problématique et l'objet du discours n'est jamais circonscrit une fois pour toutes.

Le texte du «Discours», en effet, ne propose pas une pensée toute faite et la véhémence de son assertion est vite ébranlée par l'inquiétude qui contredit sans cesse toute volonté de réduire le problème national à sa simple composante politique pour en faire plutôt une question, sans cesse reprise par une conscience qui s'interroge à travers elle sur son propre rapport au monde, à la nation, à la

culture. On se rappellera, d'ailleurs, que Jean-Marcel Paquette définissait l'essai précisément comme «la forme caractérisée de l'introduction dans le discours littéraire du JE comme générateur d'une réflexion de type lyrique sur un corpus culturel agissant comme médiateur entre les tensions fragmentées de l'individualité dans sa relation à elle-même et au monde»²³.

Il s'agit, pour Garneau, dans un premier temps – et cette introduction compte pour près de la moitié du texte –, en réfléchissant sur la direction de l'histoire européenne, de légitimer cette prise de parole et de trouver à ce peuple, dont il écrit l'histoire, une origine qui en confirmerait la valeur, qui serait garante de son existence et qui éclairerait en retour le sens de son histoire. Mais il s'agit aussi, pour le sujet du discours, de se rattacher à un monde «pensé», à une mémoire plus vaste, à un monde culturellement saturé, si l'on veut, dans lequel les représentations culturelles peuvent jouer un rôle de médiation entre le sujet et le monde. Et ce que choisit de se rappeler Garneau n'est pas étranger au sort qu'on a pu faire au «Discours préliminaire» dans la huitième édition de

²³ Jean-Marcel Paquette, «Formes et fonction de l'essai dans la littérature espagnole», dans Études françaises, avril 1972, p. 87. Cette définition a été reprise dans un article plus récent du même auteur : «De l'essai dans le récit au récit dans l'essai chez Jacques Ferron», dans Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard (dir.), L'essai et la prose d'idées au Québec, Archives des lettres canadiennes, Montréal, Fides, 1985, t. VI, p. 622.

l'Histoire, refusant ainsi de prêter l'oreille à l'ambivalence manifeste de l'auteur entre libéralisme et nationalisme. Car, enfin, on pourrait effectivement parler, comme relevant également de l'écriture de l'essai, d'une «dramatisation du monde culturel»²⁴ au sein du texte, d'une lutte entre deux idées, deux explications contradictoires de la nation, lutte d'où naît une tension constante dans le texte du «Discours». André Belleau disait que, dans l'essai, «à la fin, il existe des idées gagnantes et des idées perdantes»²⁵. Or, pendant plus d'un siècle, sans balancer, on n'aura voulu lire dans le «Discours» qu'un nationalisme victorieux. C'était faire peu de cas de l'inquiétude qui donne forme au texte et par laquelle il échappe, en définitive, au dogmatisme comme à la simple propagande.

²⁴ André Belleau, «Petite essayistique», dans Liberté, décembre 1983, p. 8.

²⁵ Ibid., p. 8.

CONCLUSION

«Prions Dieu que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes, comme Garneau le souhaitait» écrit, pendant son voyage en France, un Maurice Darville désillusionné à Angéline de Montbrun¹. Cette citation tirée de la conclusion de l'Histoire résume, pour l'essentiel, le message que l'on voudra conserver de l'oeuvre historique de Garneau. En 1882, la vogue du roman historique est passée, à laquelle Garneau avait sans doute fourni quelques munitions, mais le roman Laure Conan en conserve quelques reliquats. Plus loin, l'héroïne confie à son journal son admiration pour Garneau, se décrivant en train de s'arrêter et de rêvasser devant son portrait au salon :

C'est un de mes regrets de ne l'avoir pas connu, de ne l'avoir jamais vu. Mais j'ai beaucoup pensé à lui, à ses difficultés si grandes, à son éducation solitaire et avec quel respect je verrais cette mansarde où, sans maîtres

¹ Laure Conan, Angéline de Montbrun, Montréal, Fides, coll. «Bibliothèque canadienne-française», 1967, p. 82.

et presque sans livres, notre historien travaillait à se former.

Oh! qu'il a été courageux! qu'il a été persévérant! et combien de fois je me suis attendrie, en songeant à cette faible lumière qui veillait si tard, et allait éclairer notre glorieux passé!²

Belle image d'Épinal, mais qui montre bien pourtant la rapidité avec laquelle le mythe s'est formé. L'évocation de Laure Conan, en effet, ne se distingue en rien des textes qui marquent, en 1945, la commémoration du centenaire de l'oeuvre³. Un exemple parmi tant d'autres de cette consécration de la figure héroïque de Garneau.

La célébration de l'historien n'aura pourtant pas été sans porter ombrage sur une oeuvre aujourd'hui pratiquement inaccessible, et que de nombreuses éditions n'ont réussi qu'à défigurer. Pendant un siècle, les éditions successives – mises à part les éditions d'Hector Garneau chez Alcan, à Paris, dont il aura d'ailleurs à se repentir – se seront évertuées à aplanir l'oeuvre de Garneau de toute audace trop libérale, à l'expurger de tout questionnement, de toute hésitation, de toute liberté, dans l'espoir d'en faire le bréviaire d'un nationalisme étroit, fortement teinté d'ultramontanisme, auquel, si l'on veut bien se donner la

² Ibid., p. 163.

³ Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau, Montréal, Société historique de Montréal, 1945.

peine de relire son oeuvre, Garneau n'adhéra jamais. Et même si l'on admet que Garneau a fait le premier pas dans cette voie de la censure, l'amputation du «Discours préliminaire» de la huitième édition ne sera toujours pas justifiée. Tout au plus Garneau, de son vivant, y atténuait-il les marques d'une assurance trop vive, d'un optimisme trop sûr en regard des dernières pages. Le «Discours» demeurerait, à ses yeux, et demeure toujours une part essentielle de l'oeuvre, «péristyle» si l'on veut, mais sûrement plus qu'un ornement.

Est-ce l'action du paratexte qui le précède – la «Préface», nommément – qui repousse le «Discours» vers le centre de l'oeuvre? Ou est-ce plutôt l'action du temps, sous l'effet duquel le paratexte perdra sa fonction pragmatique d'origine, se «textualisera» et s'intégrera à l'oeuvre?⁴ Chose certaine, chaque lecture, en le réalisant, aura donné un peu plus de poids, un peu plus de volume à ce texte qui ne passa jamais inaperçu. S'il devait d'abord répondre à des impératifs qui tiennent à sa situation de marge, de «frange» de l'oeuvre et donc de lieu de transaction⁵ entre auteur et lecteur, le «Discours» déploie néanmoins le spectacle d'une parole pleine, non

⁴ cf. Gérard Genette, *op. cit.*, p. 164.

⁵ cf. *ibid.*, p. 8.

limitée par ces prescriptions. Bien sûr, l'auteur doit y retenir le lecteur, le persuader de la pertinence du sujet, de la valeur de l'oeuvre, mais le texte donne avant tout à voir une conscience aux prises avec des représentations du monde qu'elle doit prendre en charge afin de rendre ce monde intelligible. Intelligible au lecteur, mais encore plus à elle-même. La cohérence n'est pas acquise d'avance. Il n'y a pas de système ou de dogme. C'est précisément dans cette quête de sens que consiste l'écriture de l'essai, où la rigueur logique de l'argumentation achoppera à l'occasion sur une contradiction insoluble, l'essentiel n'étant pas d'arriver, en bout de ligne, à une équation parfaite, mais résidant plutôt dans le mouvement même de la recherche, de cette recherche de sens et d'un langage apte à lui donner forme.

Le texte du «Discours préliminaire» constitue le théâtre privilégié d'une crise de sens généralisée dans la société canadienne-française au lendemain de l'Union. Cette crise est ici répercutée par un Garneau qui sent que les anciennes justifications, les réponses toutes faites n'ont plus cours. Mais comment continuer à croire et à espérer? Faut-il tout renier de ses anciennes aspirations? La réponse n'en est pas vraiment une, qui prend plutôt la forme d'une question. Mais on aura tôt fait de répondre pour lui.

Rappelons les reproches qu'on a faits à Garneau, notamment sa condition d'autodidacte «contaminé» par des lectures peu recommandables⁶ (Voltaire, Thierry, Michelet, etc.). Peut-être Garneau a-t-il trouvé dans cette carence même la liberté d'esprit qu'exige la pratique de l'essai. Par bien des aspects, Garneau tient de son temps, mais tout se passe comme si, par cette brèche, il échappait au monolithisme idéologique qui s'instaure alors, dans les années qui suivent l'Union, et pour près d'un siècle. Un siècle au bout duquel seulement on verra enfin fleurir l'«âge de l'essai» au Québec⁷.

⁶ cf. Georges Robitaille, op. cit., p. 50.

⁷ cf. François Ricard, article déjà cité et Robert Vigneault, «L'essai québécois : la naissance d'une pensée», dans Études françaises, avril 1972, pp. 59-73.

BIBLIOGRAPHIE

1. Éditions de l'Histoire du Canada... de François-Xavier Garneau
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 1^{re} édition, Québec, 4 vol. : t.I : Imprimerie N. Aubin, 1845, 558 p.; t.II : 1846, 577 p.; t.III : Imprimerie de Fréchette et frère, 1848, 566 p.; t.IV : Imprimé par John Lovell, 1852, 325 p.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 2^e édition corrigée et augmentée, Québec, Imprimé par John Lovell, 1852, 3 vol. : t.I : xxii, 377 p.; t.II : 454 p.; t.III : 410 p.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 3^e édition revue et corrigée, Québec, Imprimé par P. Lamoureux, 1859, 3 vol. : t.I : xxii, 371 p.; t.II : 457 p.; t.III : 373 p.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 4^e édition précédée d'une étude sur la vie et l'oeuvre de l'auteur par M. Chauveau et d'une table analytique, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, 4 vol. : t.I : xxii, 397 p.; t.II : 467 p.; t.III : 407 p.; t.IV : 1883, 14, cccxcviii p.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 5^e édition revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 2 vol. : t.I : 1913, lviii, 607 p.; t.II : 1920, xii, 744 p.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 6^e édition, Paris, Librairie Félix Alcan, 1920.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 7^e édition, Paris, Librairie Félix Alcan, 1928.
 - Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 8^e édition entièrement revue et augmentée par son petit-fils Hector Garneau, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944-46, 9 vol. : t.I : 280 p.; t.II : 300 p.; t.III : 303 p.; t.IV : 298 p.; t.V : 316 p.; t.VI : 317 p.; t.VII : 230 p.; t.VIII : 194 p.; t.IX : 295 p.

- Histoire du Canada français, Montréal, Les Amis de l'Histoire [et] Paris, François de Beauval, 1969, 6 vol. : t.I : 401 p.; t.II : 344 p.; t.III : 297 p.; t.IV : 305 p.; t.V : 296 p.; t.VI : 350 p.
- Histoire du Canada français, Montréal, Les Amis de l'histoire [et] Paris, François Beauval, 1973, 6 vol. : t. I : 401 p.; t.II : 344 p.; t.III : 297 p.; t.IV : 305 p.; t.V : 296 p.; t.VI : 350 p.
- Histoire du Canada français, Montréal, François Beauval éditeur [et] Genève, Éditions Famot, 1976-1980, 10 vol. : t.I : 401 p.; t.II : 344 p.; t.III : 297 p.; t.IV : 305 p.; t.V : 296 p.; t.VI : 350 p.; t.VII : p.; t.VIII : p.; t.IX : p.; t.X : p.
- Additions à l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau, Québec, C. Darveau, 1864.
- «Une conclusion d'histoire», dans La Revue Canadienne, Montréal, E. Sénécal, 1864, t.I, pp. 413-434.
- «Discours préliminaire», dans Gilles Marcotte (dir.), Anthologie de la littérature québécoise, volume 2, Montréal, Éditions La Presse, 1978, pp. 101-108 et, dans l'édition la plus récente : Montréal, L'Hexagone, 1994, tome I, pp. 399-406.
- extraits du «Discours préliminaire» dans, Michel Erman, Littérature canadienne-française et québécoise. Anthologie critique, Laval, Éditions Beauchemin, 1992, pp. 493-495.

2. Sur François-Xavier Garneau et le XIX^e siècle québécois

BÉGIN, Émile, «Garneau et le romantisme», dans Le Canada français, octobre 1941, pp. 127-134.

BERNARD, Jean-Paul, Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971.

- Les idéologies québécoises au XIX^e siècle,
Montréal, Boréal Express, 1973.
- BIBAUD, Maximilien, Le charlatanisme dans l'histoire. Revue critique de l'Histoire du Canada de M. Garneau,
Montréal, Sénécal et Daniel, 1855.
- CASGRAIN, H.R., De Gaspé et Garneau, Montréal, Beauchemin,
1912.
- Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau, Montréal, Société historique de Montréal,
1945.
- CHAPAIS, Thomas, «L'histoire de Garneau», dans Semaine d'histoire du Canada, Montréal, Société historique de Montréal, 1926.
- «François-Xavier Garneau», dans Discours et conférences, Québec, Librairie Garneau, 1935,
pp. 345-380.
- CHARBONNEAU, Jean, Des influences françaises au Canada,
Montréal, Beauchemin, 1918, pp. 191-220.
- CHAUVEAU, P.J.-O., François-Xavier Garneau, sa vie et ses oeuvres, Montréal, Beauchemin et Valois, 1883.
- D'ARLES, H., Nos historiens, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, pp. 83-123.
- DAVELUY, Marie-Claire, «François-Xavier Garneau», dans Cahiers de l'Académie canadienne-française, VII, 1963,
pp. 7-27.
- DUMONT, Fernand, «De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français», dans Chantiers, Montréal, H.M.H., 1973, pp. 85-114.
- Genèse de la société québécoise, Montréal, Boréal, 1993.
- FRÉGAULT, Guy, «Actualité de Garneau», dans L'Action universitaire, Montréal, mars 1945, pp. 8-16.
- GAGNON, S, «Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale», dans A. Beaulieu (dir.), Guide d'histoire du Canada, Québec, P.U.L., 1969, pp. 3-61.

- Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Québec, P.U.L., 1978, pp. 288-324.
- GARNEAU, Hector, «Nouvelle introduction à l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau», dans Le Canada Français, vol. XXX, n° 7, mars 1943, pp. 281-285.
- «Une lettre de M. Hector Garneau», dans Le Canada français, Québec, mai 1929, pp. 609-610.
- GROULX, Lionel, Histoire du Canada français depuis sa découverte, 4^{me} édition, Montréal, Fides, t.2, pp. 268-269.
- HATHORN, Ramon J., «Garneau, disciple de Thierry», dans Mosaïc, n° 1, octobre 1967, pp. 68-78.
- LANCTOT, G, «Garneau fondateur de l'histoire scientifique en Canada», dans The Canadian Historical Association Report, Ottawa, 1925, pp. 28-32.
- François-Xavier Garneau. historien national, Montréal, Fides, 1946.
- LAUZIÈRE, A., «François-Xavier Garneau (1809-1866) : L'éveil du romantisme libéral», dans P. de Grandpré (dir.), Histoire de la littérature française du Québec, Montréal, Beauchemin, 1969, tome I, pp.141-147.
- François-Xavier Garneau, Montréal, Fides, 1965.
- «Le romantisme de François-Xavier Garneau», dans Archives des lettres canadiennes, Montréal, Fides, 1961, tome I.
- OUELLET, F., «Historiographie canadienne et nationalisme», dans Mémoires de la Société royale du Canada, 1975, pp. 25-39.
- «L'étude du XIX^e siècle canadien-français», dans F. Dumont et Y. Martin (dir.), Situation de la recherche sur le Canada français, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, pp. 27-43.
- PAVIE, Théodore, «Les Français du Canada. Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par M. F.-X. Garneau», dans La Revue des Deux Mondes, Paris, 15 juillet 1853, pp. 278-304.

- PRITCHARD, J.S., «Some Aspects of F.-X. Garneau», dans Canadian Historical Review, LI, 3 (sept. 1970), pp. 276-291.
- ROBITAILLE, G., Études sur Garneau, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929.
- RUTTEN, Pierre M. van, «Le paradoxe du style de François-Xavier Garneau», dans La Revue de l'Université d'Ottawa, avril-juin 1972, pp. 294-312.
- SAINT-MARTIN, L.-P. de, «L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et la critique», dans Revue d'histoire de l'Amérique française, VIII, 3 (déc. 1954), pp. 380-394.
- SAVARD, P., «François-Xavier Garneau», dans Laurier LaPierre (dir.) Four O'Clock Lectures. French-Canadian Thinkers of the Nineteenth and Twentieth Centuries, Montréal, McGill University Press, 1966, pp. 23-30.
- «Les rééditions de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946», dans Revue de l'Amérique française, mars 1975, pp. 539-553.
- SAVARD, P. et WYCZYNSKI, P., «Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours» dans M. Lemire (dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, Montréal, Fides, 1978, tome I, pp. 347-355.
- SÉGUIN, Maurice, L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968.
- SYLVESTRE, Guy, «François-Xavier Garneau», dans Robert L. McDougall (dir.), Our Living tradition, second and third series, Toronto, University of Toronto Press, 1959, pp. 170-184.
- TRUDEL, M., L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, Fides, 1945, vol.I, pp. 166-193.
- VIATTE, Auguste, Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950, Québec et Paris, Presses de l'Université de Laval et P.U.F., 1954, pp. 68-74.
- WADE, Mason, Les Canadiens-français de 1760 à nos jours, 2^e édition revue et augmentée, Montréal, Le cercle du livre de France, 1966, t.1, pp. 314-319.

WYCZYNSKI, P. (dir.), François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son oeuvre, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966.

«Y», «Histoire du Canada», dans Le Canadien, 12 décembre 1845.

3. Sur l'essai

ANGENOT, Marc, La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes, Paris, Payot, coll. «Langages et sociétés», 1982.

BELLEAU, André, «Approches et situation de l'essai québécois», dans Voix et images, printemps 1980, pp. 537-543.

- «Petite essayistique», dans Liberté, n° 150, décembre 1983, pp. 7-10.

MAILHOT, Laurent, Essais québécois 1837-1983, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Textes et documents littéraires», 1984.

PAQUETTE, Jean-Marcel, «Forme et fonction de l'essai dans la littérature espagnole», dans Études françaises, avril 1972, pp. 75-88.

- «De l'essai dans le récit au récit dans l'essai chez Jacques Ferron», dans Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard (dir.), L'essai et la prose d'idées au Québec. Archives des lettres canadiennes, Montréal, Fides, 1895, t. VI, pp. 621-642.

RICARD, François, «La littérature québécoise contemporaine, 1960-1977, IV : L'essai», dans Études françaises, octobre 1977, pp. 365-381.

TERRASSE, Jean, Rhétorique de l'essai littéraire, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, coll. «Genres et discours», 1977.

VIGNEAULT, Robert, «L'essai québécois : la naissance d'une pensée», dans Études françaises, avril 1972, pp. 59-73.

- L'écriture de l'essai, Montréal, L'Hexagone, 1994.

4. Sur le discours préfaciel

GENETTE, Gérard, Seuils, Paris, Seuil, 1987.

GLEIZE, Jean-Marie, «Manifestes, préfaces. Sur quelques aspects du prescriptif», dans Littérature, Paris, n° 39, octobre 1980, pp. 12-16.

MITTERAND, Henri, «Le discours préfaciel», dans La lecture sociocritique du texte romanesque, Toronto, Samuel Stevens Hakkart and Company, 1975, pp. 3-13.

5. Autres

CONAN, Laure, Angéline de Montbrun, Montréal, Fides, coll. «Bibliothèque canadienne-française», 1967.

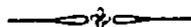
DURHAM, John George Lambton, Le Rapport Durham, Montréal, L'Hexagone, coll. «Typo», 1990.

MICHELET, Jules, Histoire romaine, dans Oeuvres complètes II (1828-1831), édition présentée par Paul Viallaneix, Paris, Flammarion, 1972.

Annexe

Le texte du «Discours préliminaire» (1845)

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.



L'histoire est devenue, depuis un demi siècle, une science analytique rigoureuse ; non seulement les faits, mais leurs causes, veulent être indiqués avec discernement et précision, afin qu'on puisse juger des uns par les autres. La critique sévère rejette tout ce qui ne porte pas en soi le cachet de la vérité. Ce qui se présente sans avoir été accepté par elle, discuté et approuvé au tribunal de la saine raison, est traité de fable et relégué dans le monde des créations imaginaires. A ce double flambeau s'évanouissent le merveilleux, les prodiges, et toute cette fantasmagorie devant laquelle les nations à leur enfance demeurent frappées d'une secrète crainte, ou saisies d'une puérile admiration ; fantasmagorie qui animait jadis les sombres forêts du Canada dans l'imagination vive de ses premiers habitans, ces indigènes belliqueux et sauvages dont il reste à peine aujourd'hui quelques traces.

Cette révolution, car c'en est une, dans la manière d'apprécier les événemens, est le

fruit incontestable des progrès de l'esprit humain et de la liberté politique. C'est la plus grande preuve que l'on puisse fournir du perfectionnement graduel des institutions sociales. Les nuages mystérieux qui enveloppaient le berceau de la Grèce et de Rome, ¹ perdent de leur terreur ; l'œil peut oser maintenant en scruter les terribles secrets ; et s'il pénètre jusqu'à l'origine du peuple lui-même, il voit le merveilleux disparaître comme ces légers brouillards du matin aux rayons du soleil. Car bien qu'on ait donné aux premiers rois une nature céleste, que l'adulation des zéloteurs de la monarchie, les ait enveloppés de prodiges, pour le peuple, aucun acte surnaturel ne marque son existence ; sa vie prosaïque ne change même pas dans les temps fabuleux.

¹ Les historiens de ce continent sont affranchis des difficultés qui ont embarrassé pendant longtemps ceux de l'Europe par rapport à la question de l'origine des races dont descendent les différents peuples coloniaux américains. Ils peuvent en effet indiquer sans peine le point de départ des flots d'émigrants dans les diverses contrées de l'Ancien Monde, et suivre leur route jusque dans la plus obscure vallée où un pionnier ait élevé sa hutte dans le nouveau. S'ils veulent remonter au-delà, ils trouveront tout fait par l'ardeur avec laquelle les Européens ont travaillé à régler définitivement la question de leur origine. Mais si cette grande tâche est accomplie pour eux, il en reste une autre semblable à finir pour les Indigènes de l'Amérique, qui offre peut-être encore plus de difficultés, et qui a déjà exercé l'ingénuité de beaucoup de savans.

A venir jusqu'à il y a à peu près trois siècles une ignorance superstitieuse obscurcissait et paralysait l'intelligence des peuples. Les trois quarts du globe qu'ils habitent étaient inconnus ; ils ignoraient également la cause de la plupart des phénomènes naturels qui les ravissaient d'admiration ou les remplissaient de crainte ; les sciences les plus positives étaient enveloppées de pratiques mystérieuses ; le chimiste passait pour un devin ou sorcier, et souvent il finissait par se croire lui-même inspiré par les esprits.

L'invention de l'imprimerie et la découverte du Nouveau-Monde ébranlèrent, sur sa base vermoulue, cette divinité qui avait couvert le moyen âge de si épaisses ténèbres. Mais Colomb livrant l'Amérique à l'Europe étonnée, et dévoilant tout à coup une si grande portion du domaine de l'inconnu, leur porta peut-être le coup le plus funeste.

La liberté aussi, quoique perdue dans la barbarie universelle, ne s'était pas tout à fait éteinte dans quelques montagnes isolées ; elle contribua puissamment au mouvement des esprits. En effet, l'on peut dire que c'est elle qui l'inspira d'abord, et qui le soutint ensuite avec une force toujours croissante.

Depuis ce moment, la grande figure du peuple apparaît dans l'histoire moderne. Jusque-là, il semble un fond noir sur lequel se dessinent

les ombres gigantesques et barbares de ses maîtres, qui le couvrent presque en entier. On ne voit agir que ces chefs absolus qui viennent à nous armés d'un diplôme divin ; le reste des hommes, plèbe passive, masse inerte et souffrante, semble n'exister que pour obéir. Aussi les historiens courtisans s'occupent-ils fort peu d'eux pendant une longue suite de siècles. Mais à mesure qu'ils rentrent dans leurs droits, l'histoire change quoique lentement ; elle se modifie quoique l'influence des préjugés conserve encore les allures du passé à son burin. Ce n'est que de nos jours que les annales des nations ont réfléchi tous leurs traits avec fidélité ; et que chaque partie du vaste tableau a repris les proportions qui lui appartiennent. A-t-il perdu de son intérêt, de sa beauté ? Non. Nous voyons maintenant penser et agir les peuples ; nous voyons leurs besoins et leurs souffrances ; leurs désirs et leurs joies ; ces masses, mers immenses, lorsqu'elles réunissent leurs millions de voix, agitent leurs millions de pensées, marquent leur amour ou leur haine, produisent un effet autrement durable et puissant que la tyrannie même si grandiose et si magnifique de l'Asie. Mais il fallait la révolution batave, la révolution de l'Angleterre, des Etats-Unis d'Amérique, et surtout celle de la France, pour rétablir solidement le lion populaire sur son piédestal.

Cette époque célèbre dans la science de l'histoire en Europe, est celle où paraissent les premiers essais des historiens américains de quelque réputation. On ne doit donc pas s'étonner si l'Amérique, habitée par une seule classe d'hommes, le peuple, dans le sens que l'entendent les vieilles races privilégiées de l'ancien monde, la *canaille* comme disait Napoléon, adopte dans son entier les principes de l'école historique moderne qui prend la nation pour source et pour but de tout pouvoir.

Les deux premiers hommes qui ont commencé à miner le piédestal des idoles mythiques, de ces fantômes qui défendaient le sanctuaire inaccessible de l'inviolabilité et de l'autorité absolue contre les attaques sacrilèges du grand nombre, sont un Italien et un Suisse, nés par conséquent dans les deux pays alors les plus libres de l'Europe. Laurent Valla donna le signal au 15e. siècle. Glareanus, natif de Glaris, marcha sur ses traces. "La Suisse est un pays de raisonneurs. Malgré cette gigantesque poésie des Alpes, le vent des glaciers est prosaïque ; il souffle le doute." ¹

L'histoire des origines de Rome exerça leur esprit de critique. Erasme, Scaliger et d'autres

¹ Michelet : *Histoire Romaine*. Nous suivons ici les données de ce savant et ingénieux historien, et Niebuhr.

savans hollandais vinrent après eux. Le Français, Louis de Beaufort, acheva l'œuvre de destruction ; il fut le véritable réformateur ; mais s'il démolit, il n'édifia point. Le terrain étant déblayé, le célèbre Napolitain, Vico, parut et donna (1725) son vaste système de la métaphysique de l'histoire dans lequel, dit Michelet, existent déjà en germe du moins, tous les travaux de la science moderne. Les Allemands saisirent sa pensée et l'adoptèrent ; Niebuhr est le plus illustre de ses disciples.

Cependant la voix de tous ces profonds penseurs fut peu à peu entendue des peuples, qui proclamèrent, comme nous venons de le dire, l'un après l'autre, le dogme de la liberté. De cette école de doute, de raisonnement et de progrès intellectuels, sortirent Bacon, la découverte du Nouveau-Monde, la métaphysique de Descartes, l'immortel ouvrage de l'esprit des lois, Guisot, et enfin Sismondi, dont chaque ligne est un plaidoyer éloquent en faveur du pauvre peuple tant foulé par cette féodalité d'acier jadis si puissante, mais dont il ne reste plus que quelques troncs décrépits et chancel-

¹ Son livre dédié au pape Clément XII, porte le titre de *la Nouvelle Science (Scienza nuova)*. La Biographie universelle contient un article très-détaillé sur cet auteur et ses ouvrages.

lans, comme ces arbres frappés de mort par le fer et par le feu qu'on rencontre quelquefois dans un champ nouvellement défriché.

Il est une remarque à faire ici, qui semble toujours nouvelle tant elle est vraie. Il est consolant pour le christianisme, malgré les énormes abus qu'on en a faits, de pouvoir dire que les progrès de la civilisation, depuis trois ou quatre siècles, sont dus en partie à l'esprit de ce livre fameux et sublime, la Bible, objet continuel des méditations des scolastiques et des savans qui nous apparaissent au début de cette époque mémorable à travers les dernières ombres du moyen âge. La direction qu'ils ont donnée à l'esprit humain, n'a pas cessé depuis de se faire sentir ; ils ont continué l'œuvre de la généralisation du Christ, et leurs paroles, qui s'adressaient toujours à la multitude, ne faisaient que se conformer au système du maître. Le Régénérateur-Dieu est né au sein du peuple, n'a prêché que le peuple, et a choisi, par une préférence trop marquée pour ne pas être significative, les disciples de ses doctrines dans les derniers rangs de ces Hébreux infortunés, gémissant dans l'esclavage des Romains, qui devaient renverser aussi bientôt après leur antique Jérusalem. Ce fait plus que tout autre explique les tendances humanitaires du christianisme,

et l'empreinte indélébile qu'il a laissée sur la civilisation moderne. ¹

C'est sous l'influence de cette civilisation et de ces doctrines que l'Amérique septentrionale s'est peuplée d'Européens.

Une nouvelle phase se passa alors dans l'histoire du monde. C'était le deuxième débordement de population depuis le commencement de l'ère chrétienne. Le premier fut, on le sait, l'irruption des barbares qui précipita la chute de l'empire romain ; le second fut l'émigration européenne en Amérique, qui précipita à son tour la ruine de la barbarie.

S'il est vrai que le spectacle tant varié de l'histoire excite constamment notre intérêt, soit qu'on assiste aux époques où les nations sont à leur plus haut degré de grandeur, ou penchent vers leur déclin, soit que, se plaçant à leur naissance, l'on jette de ce point ses regards sur la longue chaîne d'événemens heureux et malheureux qui signalent leur passage sur la scène

¹ L'ordre de St.-Benoît donna au monde ancien usé par l'esclavage le premier exemple du travail accompli par des mains libres. Cette grande innovation sera une des bases de l'existence moderne (MICHENER). Cet ordre célèbre fondé en Italie à la fin de 5e. siècle servait d'asile à ceux qui fuyaient la tyrannie du gouvernement Goth et Vendale. Ce sont les bénédictins qui ont perpétué dans leurs cloîtres le peu de connaissances qui restaient chez les barbares.

du monde ; combien cet intérêt ne dut-il pas redoubler lorsqu'il y a trois siècles, on vit sortir de différens points de l'Europe, pour se diriger au-delà des mers de l'occident, ces longues processions d'humbles mais industrieux colons, dont l'avenir, enseveli dans le mystère, donnait à la fois tant d'inquiétude et tant d'espérance. L'épée avait jusque-là frayé le chemin de toutes les émigrations. " La guerre seule a découvert le monde dans l'antiquité." L'intelligence et l'esprit de travail sont les seules armes des hardis pionniers qui vont prendre aujourd'hui possession de l'Amérique. Leurs succès rapides prouvèrent l'avantage de la paix et d'un travail libre sur la violence et le tumulte des armes pour fonder des empires riches et puissans.

L'établissement du Canada date des commencemens de ce grand mouvement de population vers l'ouest, mouvement dont on a cherché à apprécier les causes générales dans les observations qui précèdent, et dont la connaissance intéresse le Canada comme le reste de l'Amérique. Nous ne devons pas en effet méconnaître le point de départ et la direction du courant sous-marin qui entraîne la civilisation américaine. Cette étude est nécessaire à tous les peuples de ce continent qui s'occupent de leur avenir.

Tel est donc, nous le répétons, le caractère de cette civilisation, et de la colonisation commencée et activée sous son influence toute-puissante. Entre les établissemens américains, ceux-là ont fait le plus de progrès qui ont été le plus à même d'en utiliser les avantages. Le Canada, quoique fondé, pour ainsi dire, sous les auspices de la religion, est une des colonies qui ont ressenti le plus faiblement cette influence, pour des raisons qu'on aura lieu d'apprécier plus d'une fois dans la suite. C'est pourquoi aussi y a-t-il peu de pays qui, avec une population aussi faible, aient déjà passé par tant de guerres, d'orages et de révolutions.

Au surplus, dans une jeune colonie chaque fait est gros de conséquences pour l'avenir. L'on se tromperait fort gravement si l'on ne voyait dans le planteur qui abat les forêts qui couvraient autrefois les rives du Saint-Laurent, qu'un simple bûcheron travaillant pour satisfaire un besoin momentané. Son œuvre, si humble en apparence, devait avoir des résultats beaucoup plus vastes et beaucoup plus durables que les victoires les plus brillantes qui portaient alors si haut la renommée de Louis XIV. L'histoire de la découverte et de l'établissement du Canada, ne le cède en intérêt à celle d'aucune autre partie du continent. La hardiesse de Cartier qui vient planter sa tente

au pied de la montagne d'Hochelaga, au milieu de tribus inconnues, à près de trois cents lieues de l'Océan ; la persévérance de Champlain qui lutte avec une rare énergie, malgré la faiblesse de ses moyens, contre l'apathie de la France et la rigueur du climat, et qui, triomphant enfin de tous les obstacles, jette les fondemens d'un empire dont les destinées sont inconnues ; les souffrances des premiers colons et leurs sanglantes guerres avec la fameuse confédération iroquoise ; la découverte de presque tout l'intérieur de l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'aux nations qui habitaient les rives occidentales du Mississipi ; les expéditions guerrières des Canadiens dans le Nord, dans l'île de Terre-neuve, et jusque dans la Virginie et la Louisiane ; la fondation, par eux ou leurs missionnaires, des premiers établissemens européens dans les Etats du Michigan, de l'Ouisconsin, de la Louisiane et dans la partie orientale du Texas, voilà, certes, des entreprises et des faits bien dignes de notre intérêt et de celui de la postérité, et qui donnent aux premiers temps de notre histoire, un mouvement, une variété, une richesse de couleurs, qui ne sont pas, ce nous semble, sans attraits.

Si l'on envisage l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours,

on voit qu'elle se partage en deux grandes phases que divise le passage de cette colonie de la domination française à la domination anglaise, et que caractérisent, la première, les guerres des Canadiens avec les Sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les États-Unis ; la seconde, la lutte politique et parlementaire qu'ils soutiennent encore pour leur conservation nationale. La différence des armes, entre ces deux époques militantes, nous les montre sous deux points de vue bien distincts ; mais c'est sous le dernier qu'ils n'intéressent davantage. Il y a quelque chose de touchant et de noble à la fois à défendre la nationalité de ses pères, cet héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé qu'il fût, n'a jamais osé répudier publiquement. Jamais cause, non plus, et plus grande et plus sainte n'a inspiré un cœur haut placé, et mérité la sympathie des hommes généreux.

Si la guerre a fait briller autrefois la bravoure des Canadiens avec éclat ; à leur tour, les débats politiques ont fait surgir, au milieu d'eux, des noms que respectera la postérité ; des hommes dont les talents, le patriotisme ou l'éloquence, sont pour nous à la fois un juste sujet d'orgueil, et une cause de digne et généreuse émulation. Les Papineau, (père), les Bedard, les Stuart, descendus dans la tombe

entourés de la vénération publique, ont à ce titre pris la place distinguée que leurs compatriotes leur avaient assignée depuis longtemps dans notre histoire, comme dans leur souvenir.

Par cela même que le Canada a été soumis à de grandes vicissitudes, qui ne sont pas de son fait, mais qui tiennent à la nature de sa dépendance coloniale, les progrès n'y marchent qu'à travers les obstacles, les secousses sociales, et une complication qu'augmentent, de nos jours, la différence des races mises en regard par la métropole, les haines, les préjugés, l'ignorance et les écarts des gouvernans et quelquefois des gouvernés. L'union des Canadas, surtout, projetée en 1822, et exécutée en 1839, n'a été qu'un moyen adopté pour couvrir d'un voile légal une grande injustice. L'Angleterre, qui ne voit, dans les Canadiens français, que des colons turbulens, entachés de désaffection et de républicanisme, oublie que leur inquiétude ne provient que de l'attachement qu'ils ont pour leurs institutions et leurs usages menacés, tantôt ouvertement, tantôt secrètement par l'autorité proconsulaire. L'abolition de leur langue, et la restriction de leur franchise électorale pour les tenir, malgré leur nombre, dans la minorité et la sujétion, ne prouvent-ils pas que trop, du reste, que ni les traités, ni les actes publics les plus solennels, n'ont pu les pro-

téger contre les attentats commis au préjudice de leurs droits.

Mais quoiqu'on fasse, la destruction d'un peuple n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer ; et la perspective qui se présente aux Canadiens, est, peut-être, plus menaçante que réellement dangereuse. Néanmoins, il est des hommes que l'avenir inquiète, et qui ont besoin d'être rassurés ; c'est pour eux que nous allons entrer dans les détails qui vont suivre. L'importance de la cause que nous défendons nous servira d'excuse auprès du lecteur. Heureux l'historien qui n'a pas la même tâche à remplir pour sa patrie !

L'émigration des îles britanniques, et l'acte d'union des Canadas dont on vient de parler, passé en violation des statuts impériaux de 1774 et 1791, sont, sans doute, des événemens qui méritent notre plus sérieuse attention. Mais a-t-on vraiment raison d'en appréhender les révolutions si redoutées par quelques uns de nous, tant désirées par les ennemis de la nationalité franco-canadienne ? Nous avons plus de foi dans la stabilité d'une société civilisée, et nous croyons à l'existence future de ce peuple dont l'on regarde l'anéantissement, dans un avenir plus ou moins éloigné, comme un sort fatal, inévitable. Si je m'abandonnais, comme eux, à ces pensées sinistres, loin de vouloir retracer

les événemens qui ont signalé sa naissance et ses progrès, et de me complaire dans la relation des faits qui l'honorent, je ne trouverais de voix que pour gémir sur son tombeau. Je me couvrirais la tête pour ne pas voir agoniser ma patrie, expirer ma race. Non, homme d'espérance, l'on n'entendra jamais ma voix prédire le malheur ; homme de mon pays ; l'on ne me verra jamais, par crainte ou par intérêt, calculer sur sa ruine supposée pour abandonner sa cause.

Mais, dans le vrai, cette existence du peuple canadien n'est pas plus douteuse aujourd'hui, qu'elle ne l'a été à aucune époque de son histoire. Sa destinée est de lutter sans cesse, tantôt contre les barbares qui couvrent l'Amérique, tantôt contre une autre race qui, jetée en plus grand nombre que lui dans ce continent, y a acquis depuis longtemps une prépondérance, qui n'a plus rien à craindre. Mais qui peut dire que ces luttes aient retardé essentiellement sa marche ? C'est pendant celle dont on craint les plus funestes résultats, que son extension a pris les plus grands développemens. Dans les 152 ans de la domination française, la population du Canada n'a atteint que le chiffre de 80,000 âmes environ, tandis que dans les 88 ans de la domination anglaise, ce chiffre s'est élevé à plus de 500,000, et le pays s'est établi

dans sa plus grande étendue. On voit donc que les frayeurs dont l'on vient de parler, sont plus chimériques que réelles.

En effet, ce qui caractérise la race française, par-dessus toutes les autres, c'est " cette force secrète de cohésion et de résistance, qui maintient l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes et la relève triomphante de tous les obstacles." La vieille étourderie gauloise, dit un auteur ¹, a survécu aux immuables théocraties de l'Égypte et de l'Asie, aux savantes combinaisons politiques des Hellènes, à la sagesse et à la discipline conquérante des Romains. Doué d'un génie moins flexible, moins confiant et plus calculateur, ce peuple antique et toujours jeune quand retentit l'appel d'une noble pensée ou d'un grand homme, ce peuple eût disparu comme tant d'autres plus sages en apparence, et qui ont cessé d'être parce qu'ils ne comprenaient qu'un rôle, qu'un intérêt ou qu'une idée.

Rien ne prouve que les Français établis en Amérique aient perdu, au contraire, tout démontre qu'ils ont conservé, ce trait caractéristique de leurs pères, cette puissance énergique et insaisissable qui réside en eux-mêmes,

¹ M. Maillefer : *De la puissance et des institutions de l'Union Américaine.*

et qui, comme le génie, échappe à l'astuce de la politique comme au tranchant de l'épée. Il se conserve, comme type, même lorsque tout semble annoncer sa destruction. Un noyau s'en forme-t-il au milieu des races étrangères, il se propage, en restant comme isolé, au sein de ces populations avec lesquelles il peut vivre, mais avec lesquelles il ne peut guère s'amalgamer. Des Allemands, des Hollandais, des Suédois se sont établis par groupes dans les Etats-Unis, et se sont insensiblement fondus dans la masse sans résistance, sans qu'une parole même révélât leur existence au monde. Au contraire, aux deux bouts de cette moitié du continent, deux groupes français ont pareillement pris place, et non seulement ils s'y maintiennent comme race, mais on dirait qu'une énergie qui est comme indépendante d'eux, repousse les attaques dirigées contre leur nationalité. Leurs rangs se resserrent, la fierté du grand peuple dont ils descendent et qui les anime alors qu'on les menace, leur fait rejeter toutes les capitulations qu'on leur offre ; leur esprit de sociabilité, en les éloignant des races flegmatiques, les soutient aussi dans les situations où d'autres perdraient toute espérance. Enfin cette force de cohésion, dont nous venons de parler, se développe d'autant plus que l'on veut la détruire.

“ La nationalité d'ailleurs n'est pas un fruit

artificiel ; c'est le don de Dieu ; personne ne peut l'acquérir, et il est impossible de le perdre." ¹ Les six siècles de persécution, d'esclavage et de sang de l'Irlande sont une preuve mémorable des dangers de la *dénationalisation*, qu'on me passe ce terme, forcée et violente d'un peuple civilisé par un autre peuple civilisé.

Les hommes d'état éminens qui ont tenu le timon des affaires de la Grande-Bretagne après la cession du Canada en 1763, comprirent que la situation particulière des Canadiens, dans l'Amérique septentrionale, était un gage de leur fidélité ; et cette prévision n'a été qu'une des preuves de la sagacité que le cabinet de cette puissance a données en tant d'occasions.

Livrés aux réflexions pénibles que leur situation dut leur inspirer après la lutte sanglante et prolongée dans laquelle ils avaient montré tant de dévouement à la France, les Canadiens jetèrent les yeux sur l'avenir avec inquiétude. Délaisés par la partie la plus riche et la plus éclairée de leurs compatriotes qui, en abandonnant le pays, les privèrent du secours de leur expérience ; faibles en nombre et mis un instant pour ainsi dire à la merci des populeuses

¹ & De la philosophie catholique en Italie, (M. Ferrari).—Revue des deux Mondes.

provinces anglaises auxquelles ils avaient résisté pendant un siècle et demi avec tant d'honneur, ils ne désespérèrent pas, néanmoins, de leur position. Ils exposèrent au nouveau gouvernement leurs vœux en réclamant les droits qui leur avaient été garantis par les traités ; ils représentèrent avec un admirable tact que la différence même qui existait entre leur langue et leur religion et celles des colonies voisines, les attacherait plutôt à la cause métropolitaine qu'à la cause coloniale : ils avaient deviné la révolution américaine.

Le hasard a fait découvrir dans les archives du secrétariat provincial à Québec, un de ces mémoires, écrit avec beaucoup de sens, et dans lequel l'auteur a fait des prédictions que les événements n'ont pas tardé à réaliser. En parlant de la séparation probable de l'Amérique du nord d'avec l'Angleterre, il observe " que s'il ne subsiste pas entre le Canada et la Grande-Bretagne d'anciens motifs de liaison et d'intérêt étrangers à ceux que la Nouvelle-Angleterre pourrait, dans le cas de la séparation, proposer au Canada, la Grande-Bretagne ne pourra non plus compter sur le Canada que sur la Nouvelle-Angleterre. Serait-ce un paradoxe d'ajouter, dit-il, que cette réunion de tout le continent de l'Amérique formée dans un principe de franchise absolue, préparera et amènera enfin

le temps où il ne restera à l'Europe de colonies en Amérique, que celles que l'Amérique voudra bien lui laisser ; car une expédition préparée dans la Nouvelle-Angleterre sera exécutée contre les Indes de l'ouest, avant même qu'on ait à Londres, la première nouvelle du projet.

S'il est un moyen d'empêcher, ou du moins, d'éloigner cette révolution, ce ne peut-être que de favoriser tout ce qui peut entretenir une diversité d'opinions, de langage, de mœurs et d'intérêt entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre."

La Grande-Bretagne influencée par ces raisons qui tiraient une nouvelle force des événements qui se préparaient pour elle au-delà des mers, ne balança plus entre ses préjugés et une politique dictée si évidemment dans l'intérêt de l'intégrité de l'empire. La langue, les lois et la religion des Canadiens furent conservées dans le temps même où il aurait été comparative-ment facile pour elle d'abolir les unes et les autres, puisqu'elle possédait alors la moitié de toute l'Amérique. Elle eut bientôt lieu de se réjouir de ce qu'elle avait fait cependant. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la promulgation de l'acte de 1774, que ses anciennes colonies étaient toutes en armes contre son autorité, et faisaient de vains efforts pour s'emparer du

Canada, qu'elles disaient n'avoir aidé à conquérir que pour l'intérêt et la gloire de l'Angleterre.

Les Canadiens appelés à défendre leurs institutions et leurs lois garanties par les traités et par ce même acte de 1774, que le congrès des provinces rebelles avait maladroitement "déclaré injuste, inconstitutionnel, très dangereux et subversif des droits américains," se rangèrent sous le drapeau de leur nouvelle mère-patrie, qui profita ainsi plus tôt qu'elle ne l'avait pensé, de la sagesse de sa politique, politique sanctionnée depuis par le parlement impérial, en deux occasions solennelles, savoir : en 1791, en octroyant une charte constitutionnelle à cette province ; et, en 1828, en déclarant que "les Canadiens d'origine française ne devaient pas être inquiétés le moins du monde dans la jouissance de leurs lois, de leur religion et de leurs privilèges, tel que cela leur avait été assuré par des actes du parlement britannique."

Si cette politique, qui a déjà sauvé deux fois le Canada, a été méconnue et répudiée par l'acte d'union, il n'est pas improbable que les événements y fassent revenir, et qu'on s'aperçoive que les Canadiens, en s'anglisant, ne deviennent rien moins qu'Anglais. Rien n'indique que l'avenir sera différent du passé ; et ce retour pourrait être commandé par le progrès des

colonies qui restent encore à la Grande-Bretagne dans ce continent, et par la perspective d'une révolution semblable à celle qui a frayé le chemin à l'indépendance de l'Union américaine.

S'il en était autrement, il faudrait croire que le cabinet de Londres a jugé d'avance la cause de la domination britannique dans cette partie du monde, et qu'il la regarde comme définitivement perdue. Mais l'on doit présumer qu'il y connaît fort bien la situation des intérêts anglais; qu'il a déjà jeté les yeux sur l'avenir, comme on peut l'inférer de quelques passages qui se trouvent dans le rapport de lord Durham sur le Canada, et qu'il désire enfin le dénoûment le moins préjudiciable à la nation. La Grande-Bretagne tient notre sort entre ses mains; et selon que sa conduite sera juste et éclairée, ou rétrécie et tyrannique, ces belles et vastes provinces formeront, lorsque le temps en sera venu, une nation indépendante et une alliée utile et fidèle, ou elles tomberont dans l'orbite de la puissante république qui semble destinée à lui disputer l'empire des mers. Cette question mérite l'attention grave des hommes d'état métropolitains et coloniaux; plusieurs peuples sont intéressés à sa solution.

Dans les observations ci-dessus, nous avons énoncé franchement et sans crainte nos vues

PRELIMINAIRE.

31

sur un sujet qui doit préoccuper tous les Canadiens dans la situation exceptionnelle où ils se trouvent comme peuple. Nous l'avons fait, parce que nous croyons que nos lecteurs avaient droit de connaître notre opinion à cet égard ; nous avons dû aussi exprimer nos espérances que nous croyons bien fondées, parcequ'elles procèdent des déductions les plus sévères des faits historiques dont nous allons dérouler le riche et intéressant tableau.

